



N° 82-223-XIF au catalogue

# Statistiques sur les avortements provoqués

2004



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique de la santé, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 1-800-263-1136; 1 613-951-1746; courriel : [hd-ds@statcan.ca](mailto:hd-ds@statcan.ca)).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

Service national de renseignements **1-800-263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1-800-363-7629**

Renseignements concernant le Programme des services de dépôt **1-800-700-1033**

Télécopieur pour le Programme des services de dépôt **1-800-889-9734**

Renseignements par courriel [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)

Site Web [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)

## Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 82-223-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Publications.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de *service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada  
Division de la statistique de la santé

# Statistiques sur les avortements provoqués

2004

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2007

N° 82-223-XIF au catalogue

ISSN 1708-7872

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 82-223-XIE).

---

## **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

# Informations pour l'utilisateur

---

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

# Introduction

---

Ce produit offre des statistiques annuelles sur les avortements volontaires provoqués au Canada chez les résidentes et les non-résidentes canadiennes. Pour les années de référence antérieures à 2004, on fournit aussi des données sur les avortements volontaires pratiqués sur les Canadiennes dans certains États américains, le cas échéant.

Vous y trouverez les nombres, les taux pour 1 000 femmes et les ratios des avortements volontaires provoqués pour 100 naissances vivantes, aux échelons national, provincial et territorial. Certains tableaux indiquent le nombre d'avortements provoqués en milieu hospitalier et en clinique. D'autres présentent le nombre, le taux et le ratio des avortements volontaires provoqués pour 100 naissances vivantes par groupe d'âge.

Certains tableaux CANSIM comprennent des données historiques qui couvrent la période de 1970 à nos jours, alors que d'autres retournent jusqu'en 1974. On effectue une mise à jour annuelle de ces tableaux afin d'y présenter les données de la dernière année. La publication Internet couvre les 10 dernières années disponibles.

Les données de ces tableaux proviennent de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques au Canada.

L'accès gratuit aux données est permis via une interface spéciale de CANSIM. L'accès direct aux tableaux CANSIM se fait de trois façons différentes dans le produit HTML :

Section **Tableaux** :

- Tableaux CANSIM connexes
- Tableaux individuels, dans la Source

Section **Produits connexes** :

- Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

# Table des matières

---

<b>Faits saillants</b>	<b>6</b>
<b>Analyse</b>	<b>7</b>
<b>Produits connexes</b>	<b>8</b>
<b>Tableaux statistiques</b>	
1 Avortements provoqués, selon le lieu de déclaration et le genre d'établissement où a été pratiqué l'avortement	10
1-1 Hôpitaux et cliniques	10
1-2 Hôpitaux	10
1-3 Cliniques	11
2 Avortements provoqués, selon le genre d'établissement et le lieu de résidence de la patiente	12
2-1 Hôpitaux et cliniques	12
2-2 Hôpitaux	13
2-3 Cliniques	14
3 Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente	15
3-1 Canada	15
3-2 Terre-Neuve-et-Labrador	16
3-3 Île-du-Prince-Édouard	17
3-4 Nouvelle-Écosse	18
3-5 Nouveau-Brunswick	19
3-6 Québec	20
3-7 Ontario	21
3-8 Manitoba	22
3-9 Saskatchewan	23
3-10 Alberta	24
3-11 Colombie-Britannique	25
3-12 Territoire du Yukon	26
3-13 Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut	27
3-14 Territoires du Nord-Ouest	28
3-15 Nunavut	29
3-16 Province ou territoire de résidence inconnu	30

## Table des matières – suite

### Qualité des données, concepts et méthodologie

Définitions	31
Enquête sur les avortements thérapeutiques	32
Historique de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques	38
Qualité des données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques	44
Notes explicatives pour les tableaux	53

## Faits saillants

---

- En 2004, le nombre de Canadiennes qui ont subi un avortement provoqué était inférieur à celui de l'année précédente, et le recul a eu lieu principalement chez les femmes dans la vingtaine.
- Le nombre total d'avortement provoqués pratiqués en 2004 était de 100 039, en baisse de 2,9 % par rapport aux 103 001 enregistrés en 2003. Le taux d'avortement provoqué a diminué légèrement, pour passer de 15,1 avortements en 2003 pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans à 14,6 en 2004.
- Le taux d'avortement provoqué a régressé dans tous les groupes d'âge, sauf celui des femmes de 40 ans et plus, qui est demeuré le même. Le recul le plus marqué a été enregistré chez les femmes dans la vingtaine, qui ont vu leur taux passer de 25,8 avortements pour 1 000 femmes en 2003 à 24,7 en 2004.

## Analyse

---

En 2004, le nombre de Canadiennes qui ont subi un avortement provoqué était inférieur à celui de l'année précédente, et le recul a eu lieu principalement chez les femmes dans la vingtaine.

Le nombre total d'avortement provoqués pratiqués en 2004 était de 100 039, en baisse de 2,9 % par rapport aux 103 001 enregistrés en 2003. Le taux d'avortement provoqué a diminué légèrement, pour passer de 15,1 avortements en 2003 pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans à 14,6 en 2004.

Le taux d'avortement provoqué a régressé dans tous les groupes d'âge, sauf celui des femmes de 40 ans et plus, qui est demeuré le même. Le recul le plus marqué a été enregistré chez les femmes dans la vingtaine, qui ont vu leur taux passer de 25,8 avortements pour 1 000 femmes en 2003 à 24,7 en 2004.

Le nombre d'avortements provoqués pour 100 naissances vivantes est tombé de 30,8 en 2003 à 29,7 en 2004.

Chez les adolescentes, en 2004, le taux d'avortement provoqué était de 13,8 pour 1 000 femmes de moins de 20 ans, en baisse par rapport à 14,4 l'année précédente. Le taux d'avortement provoqué chez les adolescentes a diminué progressivement depuis 1996, lorsqu'il avait atteint un sommet de 18,9.

Le taux de natalité brut chez les adolescentes a également continué à diminuer. En 1996, il était de 18,6 naissances vivantes pour 1 000 femmes de moins de 20 ans. En 2004, il s'est établi à 11,4.

Les avortements provoqués demeurent surtout répandus chez les femmes dans la vingtaine. Parmi toutes les femmes qui ont subi un avortement provoqué en 2004, 53 % appartiennent à ce groupe d'âge. En moyenne, 25 femmes dans la vingtaine sur 1 000 ont subi un avortement provoqué.

Le taux d'avortement provoqué est demeuré le même ou a augmenté chez les résidentes de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.

Le taux d'avortement provoqué a diminué au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique.

### **Note :**

Les données pour 2004 couvrent les avortements provoqués pratiqués dans les hôpitaux et cliniques des provinces et des territoires, sauf ceux qui ont eu lieu dans les cliniques du Manitoba, pour lesquels des données n'étaient pas disponibles. Pour permettre les comparaisons, les avortements provoqués pratiqués dans les cliniques du Manitoba en 2003 ont été exclus. Par conséquent, les taux et les nombres publiés ci-haut ne correspondent pas à ceux publiés antérieurement. Depuis 2004, on ne recueille plus de données sur les avortements provoqués subis par des Canadiennes dans certains États américains. Les utilisateurs des données ne doivent pas perdre de vue certaines limites de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques, telles que les questions ayant trait à la couverture, à la transmission de plus en plus fréquente de chiffres agrégés au lieu d'enregistrements détaillés et à la fréquence croissante de l'estimation de l'âge.

## Produits connexes

---

### Choisis parmi les publications de Statistique Canada

---

82-224-X      Issues de la grossesse

---

### Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

---

106-9005      Avortements provoqués, selon le lieu de déclaration et le genre d'établissement où a été pratiqué l'avortement, Canada, provinces et territoires, annuel

106-9013      Avortements provoqués, selon le lieu de résidence de la patiente, Canada, provinces et territoires, annuel

106-9034      Avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente, Canada, provinces et territoires, annuel

---

### Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

---

3209      Enquête sur les avortements thérapeutiques

---

### Choisis parmi les tableaux sommaires de Statistique Canada

---

- *Avortements provoqués selon la province ou le territoire de déclaration*
- *Avortements provoqués selon le lieu de résidence de la patiente*
- *Avortements provoqués pratiqués pour 100 naissances vivantes*
- *Avortements provoqués selon le groupe d'âge*
- *Issues de la grossesse, selon la province ou le territoire de résidence*
- *Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge*

## **Tableaux statistiques**

---

---

**Tableau 1-1**  
**Avortements provoqués, selon le lieu de déclaration et le genre d'établissement où a été pratiqué l'avortement**  
**— Hôpitaux et cliniques**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	nombre									
<b>Total, Canada et les États américains</b>	<b>108 329</b>	<b>111 757</b>	<b>111 819</b>	<b>110 520</b>	<b>105 862</b>	<b>105 669</b>	<b>106 498</b>	<b>105 535</b>	<b>104 248</b>	<b>100 763</b>
<b>Canada</b>	<b>107 870</b>	<b>111 456</b>	<b>111 526</b>	<b>110 223</b>	<b>105 631</b>	<b>105 454</b>	<b>106 323</b>	<b>105 383</b>	<b>104 099</b>	<b>100 763</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	870	812	819	803	834	871	859	798	880	901
Île-du-Prince-Édouard <sup>1, 2</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Nouvelle-Écosse <sup>2</sup>	2 268	2 264	2 213	2 240	2 068	2 089	2 105	1 996	2 064	1 936
Nouveau-Brunswick	1 097	1 143	1 146	1 117	1 061	1 117	1 039	1 062	991	1 042
Québec	27 496	28 787	30 224	31 632	30 693	31 185	31 038	30 841	30 780	30 588
Ontario	46 174	47 024	44 118	42 503	39 969	39 541	38 831	38 109	36 654	35 238
Manitoba <sup>3</sup>	3 476	3 741	3 729	3 553	3 653	3 511	3 515	3 441	3 882	2 752
Saskatchewan <sup>2</sup>	1 816	1 810	1 802	1 779	1 706	1 761	1 752	1 729	1 755	1 806
Alberta	9 113	9 446	10 594	10 742	10 507	10 780	10 894	10 962	11 027	11 283
Colombie-Britannique	15 189	16 007	16 501	15 459	14 676	14 070	15 820	16 076	15 669	14 738
Territoire du Yukon <sup>2</sup>	130	169	134	145	112	143	125	131	131	x
Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut <sup>2</sup>	241	253	246	250	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest <sup>2</sup>	..	..	..	..	256	278	261	238	266	270
Nunavut <sup>2, 4</sup>	..	..	..	..	96	108	84	..	..	x
<b>Déclarés par les États américains</b>	<b>459</b>	<b>301</b>	<b>293</b>	<b>297</b>	<b>231</b>	<b>215</b>	<b>175</b>	<b>152</b>	<b>149</b>	<b>..</b>

1. Depuis 1983, l'Île-du-Prince-Édouard ne déclare plus les avortements pratiqués en milieu hospitalier aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.
2. L'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, le Territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne déclarent pas d'avortements pratiqués en clinique. Depuis 2004, il n'y a plus de cliniques en Nouvelle-Écosse.
3. En 2004, les renseignements portant sur les avortements pratiqués dans les cliniques du Manitoba n'ont pas été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, les statistiques se rapportant aux hôpitaux et aux cliniques combinés ne comprennent que les avortements pratiqués dans les hôpitaux.
4. Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclaration incomplète.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Base de données sur les avortements thérapeutiques; Institut canadien d'information sur la santé, Enquête sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9005).

**Tableau 1-2**  
**Avortements provoqués, selon le lieu de déclaration et le genre d'établissement où a été pratiqué l'avortement**  
**— Hôpitaux<sup>1</sup>**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	nombre									
<b>Total, Canada et les États américains</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>53 758</b>
<b>Canada</b>	<b>72 048</b>	<b>74 579</b>	<b>71 845</b>	<b>68 290</b>	<b>63 832</b>	<b>63 535</b>	<b>61 259</b>	<b>58 536</b>	<b>56 429</b>	<b>53 758</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	506	525	520	329	324	339	324	297	280	280
Île-du-Prince-Édouard <sup>2</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Nouvelle-Écosse	1 839	1 881	1 937	1 960	1 788	1 838	1 854	1 787	1 916	1 936
Nouveau-Brunswick	610	631	639	684	591	611	609	615	389	422
Québec	18 170	19 276	19 146	19 439	17 623	18 437	18 306	17 381	17 367	16 915
Ontario	29 133	29 527	26 512	24 055	22 349	21 803	20 672	19 626	18 420	17 491
Manitoba	2 927	3 327	3 399	3 232	3 276	3 140	3 040	2 967	3 076	2 752
Saskatchewan	1 816	1 810	1 802	1 779	1 706	1 761	1 752	1 729	1 755	1 806
Alberta	6 634	5 973	6 390	6 130	5 998	6 017	5 567	5 394	5 070	5 158
Colombie-Britannique	10 042	11 207	11 120	10 287	9 713	9 060	8 665	8 371	7 759	6 519
Territoire du Yukon	130	169	134	145	112	143	125	131	131	x
Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut	241	253	246	250	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	..	..	..	..	256	278	261	238	266	270
Nunavut <sup>3</sup>	..	..	..	..	96	108	84	..	..	x
<b>Déclarés par les États américains</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>

1. Les avortements subis aux États-Unis par les résidentes du Canada sont inclus uniquement au niveau agrégé des hôpitaux et des cliniques pour les années antérieures à 2004.
2. Depuis 1983, l'Île-du-Prince-Édouard ne déclare plus les avortements pratiqués en milieu hospitalier aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.
3. Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclaration incomplète.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Base de données sur les avortements thérapeutiques; Institut canadien d'information sur la santé, Enquête sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9005).

**Tableau 1-3**  
**Avortements provoqués, selon le lieu de déclaration et le genre d'établissement où a été pratiqué l'avortement —**  
**Cliniques 1**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	nombre									
<b>Total, Canada et les États américains</b>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	<b>47 005</b>
<b>Canada</b>	<b>35 822</b>	<b>36 877</b>	<b>39 681</b>	<b>41 933</b>	<b>41 799</b>	<b>41 919</b>	<b>45 064</b>	<b>46 847</b>	<b>47 670</b>	<b>47 005</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	364	287	299	474	510	532	535	501	600	621
Île-du-Prince-Édouard 2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Nouvelle-Écosse 2	429	383	276	280	280	251	251	209	148	..
Nouveau-Brunswick	487	512	507	433	470	506	430	447	602	620
Québec	9 326	9 511	11 078	12 193	13 070	12 748	12 732	13 460	13 413	13 673
Ontario	17 041	17 497	17 606	18 448	17 620	17 738	18 159	18 483	18 234	17 747
Manitoba 3	549	414	330	321	377	371	475	474	806	..
Saskatchewan 2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Alberta	2 479	3 473	4 204	4 612	4 509	4 763	5 327	5 568	5 957	6 125
Colombie-Britannique	5 147	4 800	5 381	5 172	4 963	5 010	7 155	7 705	7 910	8 219
Territoire du Yukon 2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut 2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest 2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Nunavut 2, 4	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Déclarés par les États américains</b>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

1. Les avortements subis aux États-Unis par les résidentes du Canada sont inclus uniquement au niveau agrégé des hôpitaux et des cliniques pour les années antérieures à 2004.
2. L'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, le Territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne déclarent pas d'avortements pratiqués en clinique. Depuis 2004, il n'y a plus de cliniques en Nouvelle-Écosse.
3. En 2004, les renseignements portant sur les avortements pratiqués dans les cliniques du Manitoba n'ont pas été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, les statistiques se rapportant aux hôpitaux et aux cliniques combinés ne comprennent que les avortements pratiqués dans les hôpitaux.
4. Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclaration incomplète.

**Note(s)** : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s)** : Statistique Canada, Base de données sur les avortements thérapeutiques; Institut canadien d'information sur la santé, Enquête sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9005).

**Tableau 2-1**  
**Avortements provoqués, selon le genre d'établissement et le lieu de résidence de la patiente — Hôpitaux et cliniques**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	nombre									
<b>Total, résidentes et non-résidentes du Canada</b>	<b>108 329</b>	<b>111 757</b>	<b>111 819</b>	<b>110 520</b>	<b>105 862</b>	<b>105 669</b>	<b>106 498</b>	<b>105 458</b>	<b>104 175</b>	<b>100 763</b>
<b>Canada</b>	<b>108 248</b>	<b>111 659</b>	<b>111 709</b>	<b>110 331</b>	<b>105 666</b>	<b>105 427</b>	<b>106 418</b>	<b>105 154</b>	<b>103 768</b>	<b>100 039</b>
Déclarés par les États américains	459	301	293	297	231	215	175	152	149	..
Terre-Neuve-et-Labrador	896	846	837	820	851	898	883	814	895	902
Île-du-Prince-Édouard <sup>1</sup>	168	190	150	149	145	158	174	130	137	143
Nouvelle-Écosse	2 043	2 039	2 045	2 053	1 917	1 989	1 890	1 825	1 925	1 905
Nouveau-Brunswick	1 111	1 120	1 113	1 106	1 031	1 098	1 028	1 045	944	920
Québec	27 555	28 852	30 248	31 673	30 722	31 125	31 065	30 858	30 802	30 616
Ontario	46 095	46 918	44 046	42 452	39 981	39 544	38 827	38 138	36 666	35 183
Manitoba <sup>2</sup>	3 345	3 647	3 626	3 447	3 517	3 366	3 375	3 267	3 670	2 661
Saskatchewan	1 943	1 926	1 996	2 010	1 898	1 956	1 900	1 811	1 846	1 888
Alberta	8 928	9 265	10 337	10 355	10 188	10 432	10 603	10 735	10 814	11 098
Colombie-Britannique	13 848	15 689	15 582	15 482	14 642	14 009	15 908	15 967	15 499	14 145
Territoire du Yukon	134	172	121	150	111	135	122	125	129	x
Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut	284	297	317	292	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	..	..	..	..	238	281	286	245	255	261
Nunavut <sup>3</sup>	..	..	..	..	155	178	148	..	..	x
Province ou territoire non déclaré	1 439	397	998	45	39	43	34	42	37	14
<b>Lieu de résidence à l'étranger<sup>4</sup></b>	<b>81</b>	<b>98</b>	<b>110</b>	<b>189</b>	<b>196</b>	<b>242</b>	<b>80</b>	<b>304</b>	<b>407</b>	<b>724</b>

1. L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas produit de déclaration aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques depuis 1982. À compter de 1983, les nombres concernant les avortements subis par des résidentes de l'Île-du-Prince-Édouard n'incluent que ceux déclarés par les autres provinces.
2. En 2004, les renseignements portant sur les avortements pratiqués dans les cliniques du Manitoba n'ont pas été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, les statistiques se rapportant aux hôpitaux et aux cliniques combinés ne comprennent que les avortements pratiqués dans les hôpitaux.
3. Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclaration incomplète.
4. Non-résidentes du Canada chez qui on a provoqué un avortement au Canada.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Base de données sur les avortements thérapeutiques; Institut canadien d'information sur la santé, Enquête sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9013).

**Tableau 2-2**  
**Avortements provoqués, selon le genre d'établissement et le lieu de résidence de la patiente — Hôpitaux 1**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	nombre									
<b>Total, résidentes et non-résidentes du Canada</b>	<b>72 048</b>	<b>74 579</b>	<b>71 845</b>	<b>68 290</b>	<b>63 832</b>	<b>63 535</b>	<b>61 259</b>	<b>58 460</b>	<b>56 357</b>	<b>53 758</b>
<b>Canada</b>	<b>72 024</b>	<b>74 555</b>	<b>71 795</b>	<b>68 273</b>	<b>63 815</b>	<b>63 507</b>	<b>61 227</b>	<b>58 254</b>	<b>56 089</b>	<b>53 670</b>
Déclarés par les États américains	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Terre-Neuve-et-Labrador	527	540	534	343	340	358	341	309	293	284
Île-du-Prince-Édouard <sup>2</sup>	9	13	13	12	7	18	35	x	24	41
Nouvelle-Écosse	1 804	1 829	1 893	1 901	1 766	1 895	1 798	1 732	1 851	1 865
Nouveau-Brunswick	624	646	641	702	598	617	623	624	418	441
Québec	18 203	19 302	19 134	19 472	17 647	18 374	18 329	17 397	17 389	16 943
Ontario	29 093	29 482	26 500	24 016	22 340	21 771	20 632	19 617	18 405	17 436
Manitoba	2 833	3 254	3 298	3 150	3 166	3 042	2 944	2 854	2 935	x
Saskatchewan	1 830	1 811	1 834	1 799	1 724	1 784	1 768	1 736	1 770	1 819
Alberta	6 620	5 972	6 369	6 063	5 924	5 907	5 461	5 276	4 957	5 066
Colombie-Britannique	10 065	11 230	11 154	10 346	9 778	9 131	8 726	8 284	7 628	6 539
Territoire du Yukon	128	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut	276	x	x	x	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	..	..	..	..	221	260	268	235	x	x
Nunavut <sup>3</sup>	..	..	..	..	x	x	x	..	..	x
Province ou territoire non déclaré	12	13	0	45	39	43	34	42	37	14
<b>Lieu de résidence à l'étranger<sup>4</sup></b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>50</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>28</b>	<b>32</b>	<b>206</b>	<b>268</b>	<b>88</b>

1. Les avortements subis aux États-Unis par les résidentes du Canada sont inclus uniquement au niveau agrégé des hôpitaux et des cliniques pour les années antérieures à 2004.
2. L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas produit de déclaration aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques depuis 1982. À compter de 1983, les nombres concernant les avortements subis par des résidentes de l'Île-du-Prince-Édouard n'incluent que ceux déclarés par les autres provinces.
3. Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclaration incomplète.
4. Non-résidentes du Canada chez qui on a provoqué un avortement au Canada.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Base de données sur les avortements thérapeutiques; Institut canadien d'information sur la santé, Enquête sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9013).

**Tableau 2-3**  
**Avortements provoqués, selon le genre d'établissement et le lieu de résidence de la patiente — Cliniques 1**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	nombre									
<b>Total, résidentes et non-résidentes du Canada</b>	<b>35 822</b>	<b>36 877</b>	<b>39 681</b>	<b>41 933</b>	<b>41 799</b>	<b>41 919</b>	<b>45 064</b>	<b>46 846</b>	<b>47 669</b>	<b>47 005</b>
<b>Canada</b>	<b>35 765</b>	<b>36 803</b>	<b>39 621</b>	<b>41 761</b>	<b>41 620</b>	<b>41 705</b>	<b>45 016</b>	<b>46 748</b>	<b>47 530</b>	<b>46 369</b>
Déclarés par les États américains	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Terre-Neuve-et-Labrador	369	306	303	477	511	540	542	505	602	618
Île-du-Prince-Édouard 2	159	177	137	137	138	140	139	x	113	102
Nouvelle-Écosse	239	210	152	152	151	94	92	93	74	40
Nouveau-Brunswick	487	474	472	404	433	481	405	421	526	479
Québec	9 352	9 550	11 114	12 201	13 075	12 751	12 736	13 461	13 413	13 673
Ontario	17 002	17 436	17 546	18 436	17 641	17 773	18 195	18 521	18 261	17 747
Manitoba 3	512	393	328	297	351	324	431	413	735	x
Saskatchewan	113	115	162	211	174	172	132	75	76	69
Alberta	2 308	3 293	3 968	4 292	4 264	4 525	5 142	5 459	5 857	6 032
Colombie-Britannique	3 783	4 459	4 428	5 136	4 864	4 878	7 182	7 683	7 871	7 606
Territoire du Yukon	6	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut	8	x	x	x	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	..	..	..	..	17	21	18	10	x	x
Nunavut 4	..	..	..	..	x	x	x	..	..	x
Province ou territoire non déclaré	1 427	384	998	0	0	0	0	0	0	0
<b>Lieu de résidence à l'étranger 5</b>	<b>57</b>	<b>74</b>	<b>60</b>	<b>172</b>	<b>179</b>	<b>214</b>	<b>48</b>	<b>98</b>	<b>139</b>	<b>636</b>

1. Les avortements subis aux États-Unis par les résidentes du Canada sont inclus uniquement au niveau agrégé des hôpitaux et des cliniques pour les années antérieures à 2004.
2. L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas produit de déclaration aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques depuis 1982. À compter de 1983, les nombres concernant les avortements subis par des résidentes de l'Île-du-Prince-Édouard n'incluent que ceux déclarés par les autres provinces.
3. En 2004, les renseignements portant sur les avortements pratiqués dans les cliniques du Manitoba n'ont pas été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, les statistiques se rapportant aux hôpitaux et aux cliniques combinés ne comprennent que les avortements pratiqués dans les hôpitaux.
4. Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclaration incomplète.
5. Non-résidentes du Canada chez qui on a provoqué un avortement au Canada.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Base de données sur les avortements thérapeutiques; Institut canadien d'information sur la santé, Enquête sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9013).

**Tableau 3-1**  
**Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente**  
**— Canada 1,2**

	1995 <sup>3</sup>	1996 <sup>3</sup>	1997 <sup>3</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>108 248</b>	<b>111 659</b>	<b>111 709</b>	<b>110 331</b>	<b>105 666</b>	<b>105 427</b>	<b>106 418</b>	<b>105 154</b>	<b>103 768</b>	<b>100 039</b>
Moins de 20 ans	21 224	22 118	21 792	22 074	21 140	20 864	20 380	19 344	17 958	17 242
Moins de 15 ans	556	544	530	483	468	389	412	337	302	304
15 à 19 ans	20 668	21 574	21 262	21 591	20 672	20 475	19 968	19 007	17 656	16 938
15 à 17 ans	7 916	8 387	8 182	7 971	7 276	7 387	7 222	6 381	5 785	5 974
18 à 19 ans	12 752	13 187	13 080	13 476	13 396	13 088	12 746	12 626	11 871	10 964
20 à 24 ans	32 215	33 207	33 714	33 422	32 462	32 623	32 730	32 371	32 662	31 467
25 à 29 ans	23 455	24 087	24 014	22 956	21 983	21 735	22 012	22 189	22 236	21 662
30 à 34 ans	17 504	17 862	17 517	16 959	15 708	15 790	16 243	15 981	15 734	15 089
35 à 39 ans	10 423	10 821	11 020	11 269	10 646	10 631	10 977	11 022	10 821	10 206
40 ans et plus	3 220	3 448	3 598	3 636	3 726	3 780	4 043	4 230	4 343	4 368
Âge inconnu	207	116	54	15	1	4	33	17	14	5
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>15,5</b>	<b>16,0</b>	<b>15,9</b>	<b>15,7</b>	<b>15,1</b>	<b>15,0</b>	<b>15,2</b>	<b>14,9</b>	<b>14,7</b>	<b>14,1</b>
Moins de 20 ans	18,3	18,9	18,4	18,4	17,5	17,1	16,6	15,7	14,5	13,8
Moins de 15 ans	2,8	2,8	2,7	2,4	2,3	1,9	2,1	1,7	1,5	1,4
15 à 19 ans	21,5	22,1	21,6	21,6	20,5	20,1	19,4	18,4	17,1	16,3
15 à 17 ans	13,7	14,2	13,7	13,3	12,1	12,1	11,7	10,4	9,5	9,7
18 à 19 ans	33,1	34,0	33,5	33,8	32,9	32,0	30,9	30,2	28,1	25,9
20 à 24 ans	32,6	33,8	34,2	33,9	32,6	32,3	31,7	30,8	30,5	28,9
25 à 29 ans	21,7	22,6	22,8	22,0	21,3	21,2	21,6	21,5	21,3	20,3
30 à 34 ans	13,5	14,0	14,1	14,2	13,7	14,1	14,6	14,4	14,2	13,7
35 à 39 ans	8,1	8,3	8,3	8,5	8,0	8,0	8,4	8,6	8,8	8,5
40 ans et plus	2,8	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0	3,2	3,2	3,2
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>28,6</b>	<b>30,5</b>	<b>32,0</b>	<b>32,2</b>	<b>31,3</b>	<b>32,2</b>	<b>31,9</b>	<b>32,1</b>	<b>31,0</b>	<b>29,7</b>
Moins de 20 ans	89,7	101,3	109,4	110,9	111,4	119,2	123,0	125,9	121,5	121,5
Moins de 15 ans	230,7	239,6	243,1	251,6	264,4	254,2	355,2	295,6	324,7	273,9
15 à 19 ans	88,3	99,9	107,9	109,5	109,9	118,0	121,3	124,6	120,2	120,3
15 à 17 ans	100,9	117,0	127,3	123,5	121,6	137,5	146,6	142,5	137,8	142,8
18 à 19 ans	81,9	91,4	98,5	101,6	104,5	109,3	110,6	117,2	113,2	110,8
20 à 24 ans	45,3	49,2	53,1	53,0	52,8	54,8	56,3	57,3	58,2	56,8
25 à 29 ans	19,2	20,6	21,8	21,5	21,0	21,5	21,5	22,1	21,6	20,9
30 à 34 ans	15,3	16,1	16,7	16,7	15,8	16,4	16,0	15,9	15,2	14,3
35 à 39 ans	25,8	25,4	25,6	25,7	23,6	23,4	23,5	23,7	22,6	21,2
40 ans et plus	55,3	55,0	54,5	53,1	50,5	47,7	48,4	49,0	47,2	44,6
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges 4										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	19,6	19,8	19,5	20,0	20,0	19,8	19,2	18,4	17,3	17,2
Moins de 15 ans	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
15 à 19 ans	19,1	19,3	19,0	19,6	19,6	19,4	18,8	18,1	17,0	16,9
15 à 17 ans	7,3	7,5	7,3	7,2	6,9	7,0	6,8	6,1	5,6	6,0
18 à 19 ans	11,8	11,8	11,7	12,2	12,7	12,4	12,0	12,0	11,4	11,0
20 à 24 ans	29,8	29,7	30,2	30,3	30,7	30,9	30,8	30,8	31,5	31,5
25 à 29 ans	21,7	21,6	21,5	20,8	20,8	20,6	20,7	21,1	21,4	21,7
30 à 34 ans	16,2	16,0	15,7	15,4	14,9	15,0	15,3	15,2	15,2	15,1
35 à 39 ans	9,6	9,7	9,9	10,2	10,1	10,1	10,3	10,5	10,4	10,2
40 ans et plus	3,0	3,1	3,2	3,3	3,5	3,6	3,8	4,0	4,2	4,4
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

1. L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas produit de déclaration aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques depuis 1982. À compter de 1983, les nombres concernant les avortements subis par des résidentes de l'Île-du-Prince-Édouard n'incluent que ceux déclarés par les autres provinces.
2. Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclaration incomplète.
3. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.
4. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

**Tableau 3-2**  
**Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente —**  
**Terre-Neuve-et-Labrador**

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>896</b>	<b>846</b>	<b>837</b>	<b>820</b>	<b>851</b>	<b>898</b>	<b>883</b>	<b>814</b>	<b>895</b>	<b>902</b>
Moins de 20 ans	185	174	182	214	175	178	178	193	163	x
Moins de 15 ans	12	8	8	10	15	10	11	7	7	x
15 à 19 ans	173	166	174	204	160	168	167	186	156	130
15 à 17 ans	67	71	79	89	89	54	74	64	58	68
18 à 19 ans	106	95	95	115	71	114	93	122	98	62
20 à 24 ans	346	318	334	275	299	306	298	248	290	303
25 à 29 ans	166	175	156	183	198	204	194	190	221	197
30 à 34 ans	112	89	98	90	101	137	137	108	108	151
35 à 39 ans	65	58	48	36	66	61	61	59	81	78
40 ans et plus	15	18	14	22	12	12	15	16	32	x
Âge inconnu	7	14	5	0	0	0	0	0	0	0
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>6,3</b>	<b>6,1</b>	<b>6,2</b>	<b>6,3</b>	<b>6,7</b>	<b>7,2</b>	<b>7,3</b>	<b>6,9</b>	<b>7,7</b>	<b>7,9</b>
Moins de 20 ans	6,7	6,5	7,0	8,6	7,2	7,5	7,7	8,7	7,6	x
Moins de 15 ans	2,6	1,8	1,9	2,5	3,8	2,6	3,1	2,1	2,1	x
15 à 19 ans	7,5	7,4	8,0	9,8	7,8	8,4	8,6	9,9	8,6	7,4
15 à 17 ans	4,9	5,3	6,1	7,1	7,3	4,5	6,4	5,8	5,5	6,7
18 à 19 ans	11,2	10,4	11,0	13,9	8,6	14,1	11,8	15,7	12,9	8,4
20 à 24 ans	15,4	14,8	16,3	14,3	16,1	16,9	16,7	13,9	16,2	16,9
25 à 29 ans	7,5	8,3	7,8	9,6	10,9	11,7	11,8	11,9	14,1	12,6
30 à 34 ans	4,7	3,8	4,3	4,2	4,9	6,9	7,2	5,8	6,0	8,6
35 à 39 ans	2,7	2,4	2,1	1,6	2,9	2,7	2,8	2,7	3,8	3,8
40 ans et plus	0,7	0,8	0,6	1,0	0,5	0,5	0,7	0,7	1,4	x
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>15,3</b>	<b>14,7</b>	<b>15,5</b>	<b>16,4</b>	<b>16,8</b>	<b>18,4</b>	<b>18,7</b>	<b>17,5</b>	<b>19,3</b>	<b>20,1</b>
Moins de 20 ans	32,9	32,3	36,7	49,5	41,8	45,5	51,0	62,7	53,4	x
Moins de 15 ans	133,3	133,3	200,0	333,3	300,0	500,0	1 100,0	175,0	700,0	x
15 à 19 ans	31,3	31,2	35,4	47,6	38,6	43,2	48,0	61,2	51,3	44,5
15 à 17 ans	35,8	41,3	48,8	65,4	63,6	43,9	66,7	64,6	65,2	73,1
18 à 19 ans	29,0	26,4	28,8	39,2	25,9	42,9	39,2	59,5	45,6	31,2
20 à 24 ans	22,9	23,3	27,1	23,9	27,2	28,2	30,4	25,1	30,2	33,4
25 à 29 ans	8,3	9,0	8,5	11,4	12,0	12,9	12,9	13,1	15,6	14,7
30 à 34 ans	8,1	6,1	7,0	6,7	7,4	10,2	10,2	8,2	7,9	11,0
35 à 39 ans	18,2	14,8	11,8	9,1	14,5	14,0	12,8	11,6	15,5	16,3
40 ans et plus	44,1	40,9	25,9	40,0	18,5	33,3	23,4	23,5	55,2	x
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>2</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	20,6	20,6	21,7	26,1	20,6	19,8	20,2	23,7	18,2	x
Moins de 15 ans	1,3	0,9	1,0	1,2	1,8	1,1	1,2	0,9	0,8	x
15 à 19 ans	19,3	19,6	20,8	24,9	18,8	18,7	18,9	22,9	17,4	14,4
15 à 17 ans	7,5	8,4	9,4	10,9	10,5	6,0	8,4	7,9	6,5	7,5
18 à 19 ans	11,8	11,2	11,4	14,0	8,3	12,7	10,5	15,0	10,9	6,9
20 à 24 ans	38,6	37,6	39,9	33,5	35,1	34,1	33,7	30,5	32,4	33,6
25 à 29 ans	18,5	20,7	18,6	22,3	23,3	22,7	22,0	23,3	24,7	21,8
30 à 34 ans	12,5	10,5	11,7	11,0	11,9	15,3	15,5	13,3	12,1	16,7
35 à 39 ans	7,3	6,9	5,7	4,4	7,8	6,8	6,9	7,2	9,1	8,6
40 ans et plus	1,7	2,1	1,7	2,7	1,4	1,3	1,7	2,0	3,6	x
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

2. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s)** : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s)** : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

Tableau 3-3

**Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente — Île-du-Prince-Édouard<sup>1</sup>**

	1995 <sup>2</sup>	1996 <sup>2</sup>	1997 <sup>2</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>168</b>	<b>190</b>	<b>150</b>	<b>149</b>	<b>145</b>	<b>158</b>	<b>174</b>	<b>130</b>	<b>137</b>	<b>143</b>
Moins de 20 ans	33	36	x	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	1	2	x	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	32	34	28	28	29	29	32	27	19	25
15 à 17 ans	13	13	11	11	10	10	11	9	7	8
18 à 19 ans	19	21	17	17	19	19	21	18	12	17
20 à 24 ans	49	59	46	46	43	49	54	39	43	50
25 à 29 ans	36	39	31	28	28	33	36	25	31	28
30 à 34 ans	30	30	23	21	24	23	28	21	23	24
35 à 39 ans	16	21	16	18	16	18	17	13	15	12
40 ans et plus	4	5	x	x	x	x	x	x	x	x
Âge inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>5,5</b>	<b>6,1</b>	<b>4,8</b>	<b>4,8</b>	<b>4,7</b>	<b>5,2</b>	<b>5,7</b>	<b>4,3</b>	<b>4,6</b>	<b>4,8</b>
Moins de 20 ans	5,7	6,1	x	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	1,1	2,0	x	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	6,6	6,9	5,7	5,7	5,9	5,8	6,3	5,3	3,7	4,9
15 à 17 ans	4,5	4,5	3,7	3,7	3,3	3,4	3,6	2,9	2,3	2,6
18 à 19 ans	9,7	10,6	8,6	8,8	10,0	9,5	10,3	9,1	6,0	8,2
20 à 24 ans	10,5	12,7	9,9	10,1	9,5	10,9	11,9	8,4	9,1	10,4
25 à 29 ans	8,0	8,6	6,8	6,4	6,3	7,7	8,6	6,1	7,4	6,5
30 à 34 ans	5,5	5,6	4,4	4,3	5,1	5,1	6,3	4,7	5,2	5,4
35 à 39 ans	2,9	3,8	2,9	3,2	2,8	3,2	3,1	2,5	3,0	2,6
40 ans et plus	0,8	1,0	x	x	x	x	x	x	x	x
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>9,6</b>	<b>11,2</b>	<b>9,4</b>	<b>9,9</b>	<b>9,6</b>	<b>11,0</b>	<b>12,6</b>	<b>9,8</b>	<b>9,7</b>	<b>10,3</b>
Moins de 20 ans	22,0	24,7	x	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	33,3	..	x	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	21,8	23,3	19,6	18,9	25,9	24,2	37,2	30,3	20,0	30,1
15 à 17 ans	25,5	25,0	26,2	21,2	27,8	23,3	45,8	45,0	19,4	32,0
18 à 19 ans	19,8	22,3	16,8	17,7	25,0	24,7	33,9	26,1	20,3	29,3
20 à 24 ans	13,0	15,9	12,8	13,5	12,3	14,6	18,7	15,0	14,8	19,0
25 à 29 ans	6,4	7,1	6,1	6,3	5,9	7,7	7,9	5,9	7,0	6,3
30 à 34 ans	6,0	6,6	5,8	5,6	6,3	6,1	7,3	5,6	5,8	6,2
35 à 39 ans	11,3	13,1	10,6	10,7	9,0	11,8	12,3	8,2	9,1	7,0
40 ans et plus	19,0	33,3	x	x	x	x	x	x	x	x
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>3</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	19,6	18,9	x	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	0,6	1,1	x	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	19,0	17,9	18,7	18,8	20,0	18,4	18,4	20,8	13,9	17,5
15 à 17 ans	7,7	6,8	7,3	7,4	6,9	6,3	6,3	6,9	5,1	5,6
18 à 19 ans	11,3	11,1	11,3	11,4	13,1	12,0	12,1	13,8	8,8	11,9
20 à 24 ans	29,2	31,1	30,7	30,9	29,7	31,0	31,0	30,0	31,4	35,0
25 à 29 ans	21,4	20,5	20,7	18,8	19,3	20,9	20,7	19,2	22,6	19,6
30 à 34 ans	17,9	15,8	15,3	14,1	16,6	14,6	16,1	16,2	16,8	16,8
35 à 39 ans	9,5	11,1	10,7	12,1	11,0	11,4	9,8	10,0	10,9	8,4
40 ans et plus	2,4	2,6	x	x	x	x	x	x	x	x
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

- L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas produit de déclaration aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques depuis 1982. À compter de 1983, les nombres concernant les avortements subis par des résidentes de l'Île-du-Prince-Édouard n'incluent que ceux déclarés par les autres provinces.
- Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.
- Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

**Tableau 3-4**  
**Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente**  
**— Nouvelle-Écosse**

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>2 043</b>	<b>2 039</b>	<b>2 045</b>	<b>2 053</b>	<b>1 917</b>	<b>1 989</b>	<b>1 890</b>	<b>1 825</b>	<b>1 925</b>	<b>1 905</b>
Moins de 20 ans	499	467	458	498	431	403	371	350	376	336
Moins de 15 ans	18	22	8	21	14	9	7	9	7	8
15 à 19 ans	481	445	450	477	417	394	364	341	369	328
15 à 17 ans	186	172	187	195	171	151	128	139	138	129
18 à 19 ans	295	273	263	282	246	243	236	202	231	199
20 à 24 ans	686	736	729	707	703	724	693	658	691	637
25 à 29 ans	432	423	417	431	390	425	409	418	412	434
30 à 34 ans	266	230	232	243	219	235	230	214	241	254
35 à 39 ans	120	138	165	131	134	143	136	135	145	166
40 ans et plus	36	38	42	43	40	59	51	50	60	78
Âge inconnu	4	7	2	0	0	0	0	0	0	0
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>9,3</b>	<b>9,3</b>	<b>9,4</b>	<b>9,5</b>	<b>9,0</b>	<b>9,4</b>	<b>9,1</b>	<b>8,8</b>	<b>9,4</b>	<b>9,4</b>
Moins de 20 ans	13,4	12,6	12,3	13,4	11,6	10,9	10,1	9,5	10,2	9,1
Moins de 15 ans	2,9	3,6	1,3	3,4	2,3	1,5	1,2	1,5	1,2	1,3
15 à 19 ans	15,5	14,3	14,5	15,4	13,5	12,8	11,9	11,1	12,0	10,6
15 à 17 ans	10,0	9,2	10,1	10,6	9,3	8,2	6,9	7,6	7,5	7,1
18 à 19 ans	23,6	22,0	21,1	22,4	19,5	19,6	19,3	16,3	18,4	15,9
20 à 24 ans	21,0	22,9	23,3	23,1	23,1	23,7	22,7	21,4	22,1	20,4
25 à 29 ans	12,9	12,9	12,9	13,5	12,3	13,6	13,6	14,2	14,1	14,8
30 à 34 ans	6,5	5,8	6,1	6,7	6,4	7,2	7,2	6,7	7,6	8,1
35 à 39 ans	3,0	3,4	4,1	3,2	3,3	3,5	3,5	3,6	4,0	4,9
40 ans et plus	1,0	1,0	1,1	1,1	1,0	1,5	1,3	1,2	1,5	1,9
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>19,0</b>	<b>19,3</b>	<b>20,5</b>	<b>21,4</b>	<b>20,0</b>	<b>21,8</b>	<b>21,2</b>	<b>21,1</b>	<b>22,3</b>	<b>21,8</b>
Moins de 20 ans	57,2	52,9	61,6	66,3	62,7	68,9	73,2	67,7	79,5	75,0
Moins de 15 ans	163,6	183,3	133,3	525,0	466,7	225,0	87,5	180,0	116,7	400,0
15 à 19 ans	55,8	51,1	61,0	63,9	61,0	67,8	72,9	66,6	79,0	73,5
15 à 17 ans	61,8	52,6	74,5	81,3	83,8	78,2	83,7	93,9	113,1	93,5
18 à 19 ans	52,6	50,2	54,0	55,6	51,3	62,6	68,2	55,5	67,0	64,6
20 à 24 ans	28,2	31,7	33,6	34,5	35,1	38,2	39,9	37,4	40,6	37,5
25 à 29 ans	12,5	12,8	13,0	14,1	12,7	14,6	14,8	16,1	15,8	16,6
30 à 34 ans	9,1	7,8	8,5	9,3	8,5	9,4	8,7	8,7	9,2	9,6
35 à 39 ans	13,1	13,9	16,5	13,2	12,3	13,5	12,6	11,9	13,6	14,5
40 ans et plus	33,3	30,9	33,9	29,9	26,3	34,1	30,5	25,3	33,0	41,3
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>2</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	24,4	22,9	22,4	24,3	22,5	20,3	19,6	19,2	19,5	17,6
Moins de 15 ans	0,9	1,1	0,4	1,0	0,7	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4
15 à 19 ans	23,5	21,8	22,0	23,2	21,8	19,8	19,3	18,7	19,2	17,2
15 à 17 ans	9,1	8,4	9,1	9,5	8,9	7,6	6,8	7,6	7,2	6,8
18 à 19 ans	14,4	13,4	12,9	13,7	12,8	12,2	12,5	11,1	12,0	10,4
20 à 24 ans	33,6	36,1	35,6	34,4	36,7	36,4	36,7	36,1	35,9	33,4
25 à 29 ans	21,1	20,7	20,4	21,0	20,3	21,4	21,6	22,9	21,4	22,8
30 à 34 ans	13,0	11,3	11,3	11,8	11,4	11,8	12,2	11,7	12,5	13,3
35 à 39 ans	5,9	6,8	8,1	6,4	7,0	7,2	7,2	7,4	7,5	8,7
40 ans et plus	1,8	1,9	2,1	2,1	2,1	3,0	2,7	2,7	3,1	4,1
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

2. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s)** : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s)** : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

Tableau 3-5

**Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente — Nouveau-Brunswick**

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>1 111</b>	<b>1 120</b>	<b>1 113</b>	<b>1 106</b>	<b>1 031</b>	<b>1 098</b>	<b>1 028</b>	<b>1 045</b>	<b>944</b>	<b>920</b>
Moins de 20 ans	228	234	204	258	261	x	248	236	181	x
Moins de 15 ans	5	5	9	5	11	x	11	10	8	x
15 à 19 ans	223	229	195	253	250	255	237	226	173	157
15 à 17 ans	75	92	73	98	88	117	93	82	55	68
18 à 19 ans	148	137	122	155	162	138	144	144	118	89
20 à 24 ans	466	428	416	422	382	418	396	363	395	327
25 à 29 ans	201	207	247	210	199	200	200	235	195	194
30 à 34 ans	109	134	134	105	112	125	102	116	103	123
35 à 39 ans	60	66	65	76	55	72	63	66	45	86
40 ans et plus	15	31	29	35	22	x	19	29	25	x
Âge inconnu	32	20	18	0	0	0	0	0	0	0
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>6,2</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>	<b>6,4</b>	<b>6,0</b>	<b>6,5</b>	<b>6,1</b>	<b>6,3</b>	<b>5,8</b>	<b>5,7</b>
Moins de 20 ans	7,2	7,5	6,7	8,5	8,6	x	8,4	8,0	6,2	x
Moins de 15 ans	1,0	1,0	1,8	1,0	2,2	x	2,3	2,2	1,7	x
15 à 19 ans	8,4	8,8	7,6	10,0	9,9	10,1	9,5	9,2	7,1	6,5
15 à 17 ans	4,8	6,0	4,8	6,5	5,8	7,7	6,2	5,6	3,9	4,8
18 à 19 ans	13,6	12,9	11,9	15,3	15,9	13,8	14,5	14,3	11,7	8,9
20 à 24 ans	17,0	15,9	15,7	16,4	15,2	16,8	16,0	14,8	16,1	13,2
25 à 29 ans	7,5	7,9	9,4	8,1	7,7	7,9	8,1	9,6	8,1	8,1
30 à 34 ans	3,4	4,3	4,4	3,6	4,0	4,7	3,9	4,5	4,0	4,9
35 à 39 ans	1,9	2,1	2,0	2,4	1,7	2,3	2,0	2,2	1,6	3,1
40 ans et plus	0,5	1,0	0,9	1,1	0,7	x	0,6	0,9	0,8	x
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>13,0</b>	<b>13,7</b>	<b>14,0</b>	<b>14,0</b>	<b>13,5</b>	<b>14,9</b>	<b>14,3</b>	<b>14,8</b>	<b>13,3</b>	<b>13,2</b>
Moins de 20 ans	26,9	33,4	31,1	38,2	43,6	x	49,5	51,5	40,0	x
Moins de 15 ans	166,7	250,0	112,5	62,5	220,0	x	..	333,3	266,7	x
15 à 19 ans	26,4	32,8	30,0	37,9	42,2	46,0	47,3	49,7	38,4	38,1
15 à 17 ans	25,4	42,6	33,6	50,3	48,6	83,6	66,4	71,9	43,0	56,2
18 à 19 ans	27,0	28,4	28,2	32,8	39,3	33,3	39,9	42,2	36,6	30,6
20 à 24 ans	21,2	20,8	20,6	22,6	20,7	23,3	23,3	22,9	25,2	20,9
25 à 29 ans	7,1	7,7	9,3	7,7	7,6	8,0	8,2	10,0	8,1	8,4
30 à 34 ans	5,3	6,6	6,8	5,6	6,0	7,1	5,7	6,2	5,5	6,5
35 à 39 ans	10,8	11,0	11,9	11,6	8,7	10,9	9,5	10,0	6,4	12,6
40 ans et plus	20,8	43,1	38,2	47,3	31,0	x	23,8	27,4	22,7	x
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>2</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	20,5	20,9	18,3	23,3	25,3	x	24,1	22,6	19,2	x
Moins de 15 ans	0,5	0,4	0,8	0,5	1,1	x	1,1	1,0	0,8	x
15 à 19 ans	20,1	20,4	17,5	22,9	24,2	23,2	23,1	21,6	18,3	17,1
15 à 17 ans	6,8	8,2	6,6	8,9	8,5	10,7	9,0	7,8	5,8	7,4
18 à 19 ans	13,3	12,2	11,0	14,0	15,7	12,6	14,0	13,8	12,5	9,7
20 à 24 ans	41,9	38,2	37,4	38,2	37,1	38,1	38,5	34,7	41,8	35,5
25 à 29 ans	18,1	18,5	22,2	19,0	19,3	18,2	19,5	22,5	20,7	21,1
30 à 34 ans	9,8	12,0	12,0	9,5	10,9	11,4	9,9	11,1	10,9	13,4
35 à 39 ans	5,4	5,9	5,8	6,9	5,3	6,6	6,1	6,3	4,8	9,3
40 ans et plus	1,4	2,8	2,6	3,2	2,1	x	1,8	2,8	2,6	x
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

2. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s)** : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s)** : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

**Tableau 3-6**  
**Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente — Québec**

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>27 555</b>	<b>28 852</b>	<b>30 248</b>	<b>31 673</b>	<b>30 722</b>	<b>31 125</b>	<b>31 065</b>	<b>30 858</b>	<b>30 802</b>	<b>30 616</b>
Moins de 20 ans	4 714	5 416	5 360	5 981	6 135	6 001	5 654	5 456	5 191	5 326
Moins de 15 ans	127	138	177	111	175	149	134	92	107	129
15 à 19 ans	4 587	5 278	5 183	5 870	5 960	5 852	5 520	5 364	5 084	5 197
15 à 17 ans	1 526	1 917	1 827	2 137	1 753	1 845	1 751	1 723	1 658	1 889
18 à 19 ans	3 061	3 361	3 356	3 733	4 207	4 007	3 769	3 641	3 426	3 308
20 à 24 ans	7 861	8 342	9 085	9 490	9 251	9 630	9 459	9 351	9 533	9 494
25 à 29 ans	5 924	6 203	6 440	6 526	6 394	6 290	6 455	6 554	6 679	6 788
30 à 34 ans	4 984	4 955	5 139	5 206	4 749	4 789	4 904	4 788	4 804	4 677
35 à 39 ans	3 054	3 027	3 178	3 390	3 109	3 216	3 381	3 480	3 363	3 083
40 ans et plus	935	887	1 045	1 065	1 083	1 195	1 212	1 225	1 231	1 248
Âge inconnu	83	22	1	15	1	4	0	4	1	0
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>16,1</b>	<b>17,0</b>	<b>17,9</b>	<b>18,9</b>	<b>18,5</b>	<b>19,0</b>	<b>19,1</b>	<b>19,1</b>	<b>19,1</b>	<b>19,1</b>
Moins de 20 ans	16,3	18,7	18,7	21,0	21,8	21,8	20,9	20,4	19,4	19,7
Moins de 15 ans	2,6	3,0	3,9	2,5	4,0	3,4	3,1	2,1	2,4	2,7
15 à 19 ans	19,0	21,7	21,4	24,4	25,1	25,2	24,3	23,9	22,8	23,3
15 à 17 ans	10,5	13,0	12,6	15,1	12,8	13,7	13,1	13,0	12,7	14,3
18 à 19 ans	32,0	35,0	34,7	37,7	42,0	41,1	40,3	39,5	37,4	36,4
20 à 24 ans	34,1	36,2	38,9	40,1	38,3	39,1	37,7	37,1	38,0	38,1
25 à 29 ans	23,3	25,3	27,1	28,1	27,9	27,4	28,0	27,6	27,2	26,8
30 à 34 ans	15,7	16,2	17,4	18,6	17,9	18,9	19,9	19,8	20,0	19,4
35 à 39 ans	9,4	9,2	9,8	10,5	9,7	10,2	11,0	11,8	11,9	11,4
40 ans et plus	3,2	3,0	3,4	3,4	3,4	3,7	3,7	3,8	3,8	3,9
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>31,5</b>	<b>33,9</b>	<b>37,9</b>	<b>41,8</b>	<b>41,7</b>	<b>43,2</b>	<b>42,2</b>	<b>42,6</b>	<b>41,7</b>	<b>41,3</b>
Moins de 20 ans	113,9	135,1	141,8	165,5	176,2	187,4	183,7	195,2	202,6	228,6
Moins de 15 ans	373,5	300,0	505,7	326,5	700,0	784,2	638,1	460,0	668,8	537,5
15 à 19 ans	111,7	133,2	138,4	164,0	172,4	183,9	180,6	193,3	199,7	225,4
15 à 17 ans	149,0	187,9	179,5	225,4	205,0	242,8	236,3	255,3	277,7	363,3
18 à 19 ans	99,3	114,2	123,1	141,9	161,7	165,4	162,7	173,4	175,8	185,2
20 à 24 ans	46,4	49,9	57,6	62,3	62,6	65,5	65,6	67,4	71,1	75,3
25 à 29 ans	19,5	21,3	24,1	25,7	25,9	26,0	25,7	26,3	25,5	25,9
30 à 34 ans	19,0	19,7	21,8	24,0	23,1	24,1	23,6	23,0	22,8	21,1
35 à 39 ans	35,9	33,7	36,7	39,8	35,6	37,7	38,6	40,7	37,1	33,9
40 ans et plus	78,1	72,3	85,2	79,7	80,8	82,3	81,7	81,2	76,7	73,8
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>2</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	17,1	18,8	17,7	18,9	20,0	19,3	18,2	17,7	16,9	17,4
Moins de 15 ans	0,5	0,5	0,6	0,4	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3	0,4
15 à 19 ans	16,6	18,3	17,1	18,5	19,4	18,8	17,8	17,4	16,5	17,0
15 à 17 ans	5,5	6,6	6,0	6,7	5,7	5,9	5,6	5,6	5,4	6,2
18 à 19 ans	11,1	11,6	11,1	11,8	13,7	12,9	12,1	11,8	11,1	10,8
20 à 24 ans	28,5	28,9	30,0	30,0	30,1	30,9	30,4	30,3	30,9	31,0
25 à 29 ans	21,5	21,5	21,3	20,6	20,8	20,2	20,8	21,2	21,7	22,2
30 à 34 ans	18,1	17,2	17,0	16,4	15,5	15,4	15,8	15,5	15,6	15,3
35 à 39 ans	11,1	10,5	10,5	10,7	10,1	10,3	10,9	11,3	10,9	10,1
40 ans et plus	3,4	3,1	3,5	3,4	3,5	3,8	3,9	4,0	4,0	4,1
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

2. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s)** : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s)** : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

Tableau 3-7

## Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente — Ontario

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>46 095</b>	<b>46 918</b>	<b>44 046</b>	<b>42 452</b>	<b>39 981</b>	<b>39 544</b>	<b>38 827</b>	<b>38 138</b>	<b>36 666</b>	<b>35 183</b>
Moins de 20 ans	8 806	8 827	8 276	7 992	7 248	7 384	7 071	6 857	6 222	5 538
Moins de 15 ans	209	190	163	172	106	107	135	118	84	51
15 à 19 ans	8 597	8 637	8 113	7 820	7 142	7 277	6 936	6 739	6 138	5 487
15 à 17 ans	3 463	3 445	3 281	3 066	2 749	2 728	2 760	2 550	2 204	1 820
18 à 19 ans	5 134	5 192	4 832	4 754	4 393	4 549	4 176	4 189	3 934	3 667
20 à 24 ans	13 332	13 568	12 878	12 466	12 172	11 623	11 592	11 387	11 105	10 762
25 à 29 ans	10 272	10 277	9 698	8 939	8 287	8 254	8 030	7 985	7 789	7 477
30 à 34 ans	7 673	7 907	7 134	6 874	6 317	6 275	6 245	6 053	5 769	5 651
35 à 39 ans	4 572	4 751	4 577	4 655	4 387	4 413	4 305	4 242	4 122	4 044
40 ans et plus	1 412	1 575	1 471	1 526	1 570	1 595	1 580	1 614	1 659	1 710
Âge inconnu	28	13	12	0	0	0	4	0	0	1
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>17,6</b>	<b>17,9</b>	<b>16,7</b>	<b>16,0</b>	<b>15,0</b>	<b>14,7</b>	<b>14,3</b>	<b>13,8</b>	<b>13,2</b>	<b>12,6</b>
Moins de 20 ans	21,2	21,0	19,4	18,3	16,2	16,1	15,1	14,4	12,9	11,4
Moins de 15 ans	3,0	2,7	2,2	2,3	1,4	1,4	1,7	1,5	1,1	0,6
15 à 19 ans	24,9	24,7	22,8	21,5	19,2	19,0	17,7	16,9	15,3	13,6
15 à 17 ans	16,9	16,4	15,3	14,0	12,3	11,8	11,7	10,7	9,3	7,6
18 à 19 ans	36,7	37,3	34,4	33,1	29,7	30,0	26,7	26,2	24,1	22,2
20 à 24 ans	35,6	36,9	35,2	34,2	33,1	31,1	30,2	28,9	27,4	25,9
25 à 29 ans	24,4	24,9	23,7	22,1	20,7	20,7	20,1	19,7	19,1	18,1
30 à 34 ans	15,3	16,0	14,8	14,7	13,9	14,1	14,0	13,4	12,8	12,6
35 à 39 ans	9,6	9,7	9,2	9,2	8,5	8,5	8,3	8,3	8,2	8,2
40 ans et plus	3,3	3,6	3,2	3,3	3,3	3,3	3,1	3,1	3,1	3,2
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>31,5</b>	<b>33,5</b>	<b>33,1</b>	<b>32,0</b>	<b>30,5</b>	<b>31,0</b>	<b>29,5</b>	<b>29,7</b>	<b>28,0</b>	<b>26,5</b>
Moins de 20 ans	112,7	125,8	135,3	127,7	123,5	137,8	138,7	143,6	131,8	127,5
Moins de 15 ans	354,2	372,5	339,6	441,0	302,9	254,8	519,2	590,0	560,0	242,9
15 à 19 ans	110,8	124,0	133,7	125,8	122,4	136,9	136,8	141,7	130,4	127,0
15 à 17 ans	127,2	144,6	163,6	145,3	144,2	159,7	186,0	176,0	161,8	139,7
18 à 19 ans	102,0	113,3	119,0	115,7	111,8	126,1	116,4	126,7	117,6	121,5
20 à 24 ans	57,6	63,6	65,2	62,1	62,5	61,5	62,9	64,2	62,7	60,4
25 à 29 ans	22,2	23,7	23,9	22,5	21,1	22,1	20,9	21,4	20,6	19,5
30 à 34 ans	15,9	16,9	16,1	15,9	14,8	15,1	14,1	14,0	13,0	12,4
35 à 39 ans	25,7	25,3	24,0	23,7	21,7	21,5	20,0	19,9	18,9	18,6
40 ans et plus	53,8	57,0	49,6	49,0	46,6	43,6	40,5	40,1	38,7	37,5
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>2</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	19,1	18,8	18,8	18,8	18,1	18,7	18,2	18,0	17,0	15,7
Moins de 15 ans	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,1
15 à 19 ans	18,7	18,4	18,4	18,4	17,9	18,4	17,9	17,7	16,7	15,6
15 à 17 ans	7,5	7,3	7,4	7,2	6,9	6,9	7,1	6,7	6,0	5,2
18 à 19 ans	11,1	11,1	11,0	11,2	11,0	11,5	10,8	11,0	10,7	10,4
20 à 24 ans	28,9	28,9	29,2	29,4	30,4	29,4	29,9	29,9	30,3	30,6
25 à 29 ans	22,3	21,9	22,0	21,1	20,7	20,9	20,7	20,9	21,2	21,3
30 à 34 ans	16,6	16,9	16,2	16,2	15,8	15,9	16,1	15,9	15,7	16,1
35 à 39 ans	9,9	10,1	10,4	11,0	11,0	11,2	11,1	11,1	11,2	11,5
40 ans et plus	3,1	3,4	3,3	3,6	3,9	4,0	4,1	4,2	4,5	4,9
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

2. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s)** : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s)** : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

**Tableau 3-8**  
**Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente**  
**— Manitoba <sup>1</sup>**

	1995 <sup>2</sup>	1996 <sup>2</sup>	1997 <sup>2</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>3 345</b>	<b>3 647</b>	<b>3 626</b>	<b>3 447</b>	<b>3 517</b>	<b>3 366</b>	<b>3 375</b>	<b>3 267</b>	<b>3 670</b>	<b>2 661</b>
Moins de 20 ans	854	992	942	907	937	908	854	836	879	645
Moins de 15 ans	23	30	34	13	14	12	18	15	20	16
15 à 19 ans	831	962	908	894	923	896	836	821	859	629
15 à 17 ans	317	380	368	361	340	345	311	303	298	226
18 à 19 ans	514	582	540	533	583	551	525	518	561	403
20 à 24 ans	1 201	1 251	1 234	1 180	1 170	1 199	1 144	1 179	1 322	944
25 à 29 ans	612	725	730	655	680	621	671	649	692	530
30 à 34 ans	404	394	420	391	401	369	389	350	430	292
35 à 39 ans	214	205	225	241	259	210	238	180	254	185
40 ans et plus	59	78	74	73	70	59	79	73	93	65
Âge inconnu	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>13,0</b>	<b>14,2</b>	<b>14,2</b>	<b>13,6</b>	<b>13,9</b>	<b>13,4</b>	<b>13,4</b>	<b>13,1</b>	<b>14,7</b>	<b>10,6</b>
Moins de 20 ans	18,5	21,4	20,3	19,4	19,8	19,0	17,7	17,3	18,0	13,0
Moins de 15 ans	3,0	3,9	4,4	1,6	1,7	1,5	2,2	1,9	2,4	1,9
15 à 19 ans	21,6	25,0	23,5	23,1	23,5	22,5	20,8	20,3	21,1	15,3
15 à 17 ans	13,8	16,4	15,8	15,4	14,3	14,3	12,7	12,4	12,2	9,2
18 à 19 ans	33,2	38,0	35,3	34,7	37,6	35,0	33,2	32,5	34,4	24,3
20 à 24 ans	31,0	32,5	32,5	31,3	30,8	31,5	29,8	30,4	33,7	23,6
25 à 29 ans	15,7	18,8	19,1	17,2	18,0	16,6	18,1	17,5	18,5	13,9
30 à 34 ans	8,7	8,8	9,7	9,5	10,2	9,6	10,4	9,4	11,4	7,7
35 à 39 ans	4,7	4,5	4,9	5,2	5,6	4,6	5,3	4,2	6,2	4,7
40 ans et plus	1,4	1,8	1,7	1,7	1,6	1,3	1,7	1,6	2,0	1,4
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>20,8</b>	<b>23,6</b>	<b>24,7</b>	<b>23,8</b>	<b>24,6</b>	<b>23,9</b>	<b>24,1</b>	<b>23,5</b>	<b>26,3</b>	<b>19,3</b>
Moins de 20 ans	51,6	62,9	66,5	59,7	66,0	67,8	64,2	64,3	71,1	53,0
Moins de 15 ans	82,1	96,8	188,9	48,1	45,2	70,6	200,0	78,9	111,1	84,2
15 à 19 ans	51,1	62,2	64,9	59,9	66,5	67,7	63,3	64,1	70,5	52,5
15 à 17 ans	48,8	64,5	72,4	65,9	67,7	71,0	66,2	67,8	73,6	53,3
18 à 19 ans	52,7	60,8	60,7	56,5	65,7	65,8	61,7	62,1	68,9	52,0
20 à 24 ans	32,7	35,1	37,8	36,3	35,5	37,6	36,6	37,9	42,9	31,4
25 à 29 ans	12,5	15,6	16,4	14,7	15,7	14,2	15,9	15,9	16,7	12,6
30 à 34 ans	9,6	9,8	11,1	11,1	11,5	10,7	11,0	9,7	11,6	8,1
35 à 39 ans	14,8	14,5	14,7	15,9	17,0	14,0	15,3	12,0	16,9	12,5
40 ans et plus	28,8	33,1	34,1	36,5	28,3	25,1	31,1	24,9	33,5	22,5
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>3</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	25,5	27,2	26,0	26,3	26,6	27,0	25,3	25,6	24,0	24,2
Moins de 15 ans	0,7	0,8	0,9	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6
15 à 19 ans	24,8	26,4	25,0	25,9	26,2	26,6	24,8	25,1	23,4	23,6
15 à 17 ans	9,5	10,4	10,1	10,5	9,7	10,2	9,2	9,3	8,1	8,5
18 à 19 ans	15,4	16,0	14,9	15,5	16,6	16,4	15,6	15,9	15,3	15,1
20 à 24 ans	35,9	34,3	34,0	34,2	33,3	35,6	33,9	36,1	36,0	35,5
25 à 29 ans	18,3	19,9	20,1	19,0	19,3	18,4	19,9	19,9	18,9	19,9
30 à 34 ans	12,1	10,8	11,6	11,3	11,4	11,0	11,5	10,7	11,7	11,0
35 à 39 ans	6,4	5,6	6,2	7,0	7,4	6,2	7,1	5,5	6,9	7,0
40 ans et plus	1,8	2,1	2,0	2,1	2,0	1,8	2,3	2,2	2,5	2,4
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

1. En 2004, les renseignements portant sur les avortements pratiqués dans les cliniques du Manitoba n'ont pas été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, les statistiques se rapportant aux hôpitaux et aux cliniques combinés ne comprennent que les avortements pratiqués dans les hôpitaux.

2. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

3. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

**Tableau 3-9**  
**Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente**  
**— Saskatchewan**

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>1 943</b>	<b>1 926</b>	<b>1 996</b>	<b>2 010</b>	<b>1 898</b>	<b>1 956</b>	<b>1 900</b>	<b>1 811</b>	<b>1 846</b>	<b>1 888</b>
Moins de 20 ans	563	529	564	527	480	466	451	410	391	424
Moins de 15 ans	19	12	6	12	11	13	5	11	10	7
15 à 19 ans	544	517	558	515	469	453	446	399	381	417
15 à 17 ans	215	163	202	198	175	165	136	138	121	155
18 à 19 ans	329	354	356	317	294	288	310	261	260	262
20 à 24 ans	660	697	707	749	721	746	731	685	696	689
25 à 29 ans	344	311	359	356	363	387	365	378	385	420
30 à 34 ans	205	216	199	217	189	193	198	180	221	213
35 à 39 ans	105	120	125	126	110	113	116	111	111	95
40 ans et plus	37	30	34	35	35	51	39	47	42	47
Âge inconnu	29	23	8	0	0	0	0	0	0	0
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>8,6</b>	<b>8,5</b>	<b>8,8</b>	<b>8,9</b>	<b>8,5</b>	<b>8,9</b>	<b>8,8</b>	<b>8,5</b>	<b>8,7</b>	<b>9,0</b>
Moins de 20 ans	12,3	11,4	12,2	11,4	10,3	10,1	9,8	9,0	8,6	9,3
Moins de 15 ans	2,4	1,5	0,7	1,5	1,4	1,7	0,7	1,5	1,3	0,9
15 à 19 ans	14,4	13,4	14,6	13,4	12,2	11,8	11,6	10,5	10,1	11,0
15 à 17 ans	9,3	7,0	8,7	8,5	7,5	7,0	5,8	6,0	5,3	6,9
18 à 19 ans	22,2	23,4	23,8	21,0	19,5	19,4	20,7	17,2	17,0	17,2
20 à 24 ans	19,8	20,6	20,7	21,9	20,9	21,7	21,3	20,0	19,9	19,3
25 à 29 ans	10,7	9,8	11,4	11,3	11,6	12,6	12,0	12,3	12,7	13,6
30 à 34 ans	5,2	5,6	5,4	6,3	5,8	6,2	6,6	6,1	7,5	7,3
35 à 39 ans	2,6	3,0	3,1	3,1	2,8	2,9	3,1	3,2	3,4	3,0
40 ans et plus	1,0	0,8	0,9	0,9	0,9	1,3	1,0	1,2	1,1	1,2
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>14,4</b>	<b>14,5</b>	<b>15,5</b>	<b>15,7</b>	<b>15,1</b>	<b>16,1</b>	<b>15,5</b>	<b>15,4</b>	<b>15,3</b>	<b>15,8</b>
Moins de 20 ans	34,5	34,4	38,6	35,7	33,4	34,2	36,4	35,0	32,7	34,8
Moins de 15 ans	76,0	57,1	19,4	109,1	55,0	52,0	27,8	100,0	100,0	46,7
15 à 19 ans	33,9	34,1	39,0	35,2	33,1	33,9	36,5	34,4	32,1	34,7
15 à 17 ans	35,7	28,7	38,1	37,6	32,8	32,6	29,7	36,8	30,3	38,0
18 à 19 ans	32,8	37,2	39,6	33,8	33,4	34,6	40,6	33,3	33,0	33,0
20 à 24 ans	19,4	21,3	21,5	22,6	22,4	24,2	22,9	23,8	23,4	23,1
25 à 29 ans	8,3	7,5	9,1	9,1	9,1	10,0	9,4	10,0	10,1	10,9
30 à 34 ans	6,4	6,9	6,8	7,9	7,0	7,7	7,4	6,6	7,9	7,9
35 à 39 ans	10,7	11,2	11,5	11,8	9,9	10,3	10,9	10,7	10,4	9,3
40 ans et plus	29,6	20,0	20,9	21,6	20,5	27,0	20,5	27,5	20,3	21,8
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>2</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	29,0	27,5	28,3	26,2	25,3	23,8	23,7	22,6	21,2	22,5
Moins de 15 ans	1,0	0,6	0,3	0,6	0,6	0,7	0,3	0,6	0,5	0,4
15 à 19 ans	28,0	26,8	28,0	25,6	24,7	23,2	23,5	22,0	20,6	22,1
15 à 17 ans	11,1	8,5	10,1	9,9	9,2	8,4	7,2	7,6	6,6	8,2
18 à 19 ans	16,9	18,4	17,8	15,8	15,5	14,7	16,3	14,4	14,1	13,9
20 à 24 ans	34,0	36,2	35,4	37,3	38,0	38,1	38,5	37,8	37,7	36,5
25 à 29 ans	17,7	16,1	18,0	17,7	19,1	19,8	19,2	20,9	20,9	22,2
30 à 34 ans	10,6	11,2	10,0	10,8	10,0	9,9	10,4	9,9	12,0	11,3
35 à 39 ans	5,4	6,2	6,3	6,3	5,8	5,8	6,1	6,1	6,0	5,0
40 ans et plus	1,9	1,6	1,7	1,7	1,8	2,6	2,1	2,6	2,3	2,5
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

2. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

Tableau 3-10

Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente — Alberta

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>8 928</b>	<b>9 265</b>	<b>10 337</b>	<b>10 355</b>	<b>10 188</b>	<b>10 432</b>	<b>10 603</b>	<b>10 735</b>	<b>10 814</b>	<b>11 098</b>
Moins de 20 ans	2 091	2 139	2 349	2 455	2 264	2 253	2 352	1 995	1 725	1 718
Moins de 15 ans	69	37	46	57	43	33	30	25	12	16
15 à 19 ans	2 022	2 102	2 303	2 398	2 221	2 220	2 322	1 970	1 713	1 702
15 à 17 ans	818	853	911	954	892	796	786	640	547	522
18 à 19 ans	1 204	1 249	1 392	1 444	1 329	1 424	1 536	1 330	1 166	1 180
20 à 24 ans	2 781	2 917	3 280	3 268	3 293	3 459	3 488	3 585	3 778	3 814
25 à 29 ans	1 799	1 942	2 088	2 109	2 123	2 183	2 141	2 287	2 401	2 581
30 à 34 ans	1 280	1 224	1 425	1 324	1 338	1 358	1 392	1 507	1 509	1 540
35 à 39 ans	758	801	905	899	873	881	909	949	952	990
40 ans et plus	214	235	285	300	297	298	321	411	449	452
Âge inconnu	5	7	5	0	0	0	0	1	0	3
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>13,3</b>	<b>13,6</b>	<b>15,0</b>	<b>14,7</b>	<b>14,3</b>	<b>14,5</b>	<b>14,6</b>	<b>14,6</b>	<b>14,7</b>	<b>14,9</b>
Moins de 20 ans	18,5	18,4	19,6	19,7	17,7	17,3	17,8	14,9	12,8	12,7
Moins de 15 ans	3,5	1,8	2,2	2,7	2,0	1,5	1,4	1,1	0,5	0,7
15 à 19 ans	21,6	21,9	23,3	23,2	20,9	20,5	21,0	17,5	15,3	15,1
15 à 17 ans	14,6	14,7	15,0	15,2	13,9	12,2	11,9	9,6	8,2	7,8
18 à 19 ans	32,2	33,1	36,2	35,8	31,6	32,8	34,6	29,4	25,7	25,6
20 à 24 ans	29,4	30,4	33,4	32,2	31,6	32,3	31,5	31,3	32,1	31,8
25 à 29 ans	17,3	18,7	20,0	19,9	19,8	20,1	19,6	20,4	21,0	22,0
30 à 34 ans	10,2	10,0	12,0	11,5	11,9	12,2	12,5	13,3	13,2	13,4
35 à 39 ans	6,0	6,2	6,9	6,8	6,6	6,7	7,1	7,6	7,9	8,4
40 ans et plus	2,0	2,1	2,4	2,4	2,3	2,3	2,4	3,0	3,3	3,3
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>22,9</b>	<b>24,5</b>	<b>28,0</b>	<b>27,3</b>	<b>26,7</b>	<b>28,2</b>	<b>28,2</b>	<b>27,7</b>	<b>26,8</b>	<b>27,2</b>
Moins de 20 ans	68,9	78,2	90,7	92,7	86,2	91,7	100,4	88,9	80,2	81,0
Moins de 15 ans	237,9	119,4	158,6	228,0	187,0	206,3	214,3	138,9	92,3	80,0
15 à 19 ans	67,3	77,7	89,9	91,4	85,3	90,9	99,7	88,5	80,1	81,0
15 à 17 ans	80,8	92,4	108,7	109,8	105,3	106,8	113,1	103,2	91,8	87,3
18 à 19 ans	60,4	70,1	80,8	82,3	75,6	84,0	94,0	82,9	75,6	78,5
20 à 24 ans	34,1	38,2	44,1	41,9	41,4	45,7	45,7	45,5	46,6	47,9
25 à 29 ans	14,5	16,2	17,7	17,8	18,0	19,1	18,5	19,1	19,2	20,0
30 à 34 ans	11,7	11,4	14,1	12,6	12,9	13,4	13,2	13,7	13,1	13,0
35 à 39 ans	19,2	19,1	21,3	20,6	18,8	18,9	19,6	20,0	19,1	19,8
40 ans et plus	43,9	40,3	42,2	44,5	38,3	37,9	39,4	49,5	44,5	45,2
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>2</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	23,4	23,1	22,7	23,7	22,2	21,6	22,2	18,6	16,0	15,5
Moins de 15 ans	0,8	0,4	0,4	0,6	0,4	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1
15 à 19 ans	22,6	22,7	22,3	23,2	21,8	21,3	21,9	18,4	15,8	15,3
15 à 17 ans	9,2	9,2	8,8	9,2	8,8	7,6	7,4	6,0	5,1	4,7
18 à 19 ans	13,5	13,5	13,5	13,9	13,0	13,7	14,5	12,4	10,8	10,6
20 à 24 ans	31,1	31,5	31,7	31,6	32,3	33,2	32,9	33,4	34,9	34,4
25 à 29 ans	20,2	21,0	20,2	20,4	20,8	20,9	20,2	21,3	22,2	23,3
30 à 34 ans	14,3	13,2	13,8	12,8	13,1	13,0	13,1	14,0	14,0	13,9
35 à 39 ans	8,5	8,6	8,8	8,7	8,6	8,4	8,6	8,8	8,8	8,9
40 ans et plus	2,4	2,5	2,8	2,9	2,9	2,9	3,0	3,8	4,2	4,1
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

2. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

Tableau 3-11

Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente  
— Colombie-Britannique

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>13 848</b>	<b>15 689</b>	<b>15 582</b>	<b>15 482</b>	<b>14 642</b>	<b>14 009</b>	<b>15 908</b>	<b>15 967</b>	<b>15 499</b>	<b>14 145</b>
Moins de 20 ans	2 765	3 046	3 062	3 021	2 954	2 791	2 977	2 850	2 674	2 806
Moins de 15 ans	60	93	68	76	66	50	48	44	44	70
15 à 19 ans	2 705	2 953	2 994	2 945	2 888	2 741	2 929	2 806	2 630	2 736
15 à 17 ans	1 052	1 181	1 089	828	919	1 096	1 098	683	640	1 025
18 à 19 ans	1 653	1 772	1 905	2 117	1 969	1 645	1 831	2 123	1 990	1 711
20 à 24 ans	4 122	4 542	4 493	4 581	4 210	4 174	4 646	4 709	4 616	4 266
25 à 29 ans	3 174	3 526	3 460	3 363	3 181	2 960	3 350	3 360	3 328	2 859
30 à 34 ans	2 085	2 504	2 460	2 379	2 154	2 180	2 513	2 565	2 452	2 095
35 à 39 ans	1 260	1 542	1 555	1 629	1 570	1 448	1 695	1 729	1 694	1 436
40 ans et plus	429	521	550	509	573	456	698	743	725	683
Âge inconnu	13	8	2	0	0	0	29	11	10	0
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>15,6</b>	<b>17,2</b>	<b>16,8</b>	<b>16,7</b>	<b>15,8</b>	<b>15,1</b>	<b>17,2</b>	<b>17,2</b>	<b>16,7</b>	<b>15,2</b>
Moins de 20 ans	19,6	20,6	20,2	19,6	18,9	17,6	18,4	17,5	16,5	17,3
Moins de 15 ans	2,5	3,7	2,7	2,9	2,5	1,9	1,8	1,7	1,7	2,6
15 à 19 ans	23,1	24,1	23,8	23,0	22,2	20,6	21,6	20,5	19,3	20,1
15 à 17 ans	14,9	15,9	14,3	10,7	11,7	13,7	13,5	8,5	8,0	12,8
18 à 19 ans	35,7	36,6	38,3	41,6	38,1	31,3	33,7	37,7	35,1	30,5
20 à 24 ans	33,1	35,5	34,8	35,9	32,7	32,3	35,3	34,7	33,0	29,5
25 à 29 ans	22,6	24,4	23,7	23,4	22,6	21,6	25,0	25,3	24,9	21,1
30 à 34 ans	12,7	15,2	15,2	15,2	14,1	14,4	16,5	16,9	16,3	14,2
35 à 39 ans	7,6	9,0	8,9	9,3	8,9	8,3	9,9	10,4	10,5	9,1
40 ans et plus	2,8	3,3	3,3	3,0	3,3	2,6	4,0	4,2	4,1	3,8
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>29,6</b>	<b>34,0</b>	<b>35,0</b>	<b>35,9</b>	<b>34,9</b>	<b>34,4</b>	<b>39,2</b>	<b>39,9</b>	<b>38,3</b>	<b>34,9</b>
Moins de 20 ans	105,0	128,5	136,9	143,1	144,8	150,9	166,7	176,3	180,4	197,1
Moins de 15 ans	171,4	404,3	226,7	245,2	300,0	333,3	480,0	314,3	550,0	1 750,0
15 à 19 ans	104,1	125,8	135,7	141,6	143,1	149,4	164,9	175,0	178,4	192,7
15 à 17 ans	120,4	146,0	149,2	115,2	138,0	200,0	198,6	136,1	153,8	237,8
18 à 19 ans	95,8	115,1	129,1	155,5	145,6	127,8	149,7	192,8	188,1	173,0
20 à 24 ans	47,0	54,5	58,3	61,1	59,8	63,9	74,8	76,1	75,8	69,8
25 à 29 ans	21,7	24,5	25,0	25,6	25,6	24,8	29,0	29,7	29,4	25,8
30 à 34 ans	14,6	17,8	18,2	18,2	16,6	17,4	19,3	19,9	18,3	15,9
35 à 39 ans	22,3	26,0	25,0	26,1	24,7	22,1	25,3	25,9	24,9	20,2
40 ans et plus	46,8	51,1	53,2	49,1	51,3	36,0	53,1	53,6	51,5	42,9
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>2</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	20,0	19,4	19,7	19,5	20,2	19,9	18,7	17,8	17,3	19,8
Moins de 15 ans	0,4	0,6	0,4	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,5
15 à 19 ans	19,5	18,8	19,2	19,0	19,7	19,6	18,4	17,6	17,0	19,3
15 à 17 ans	7,6	7,5	7,0	5,3	6,3	7,8	6,9	4,3	4,1	7,2
18 à 19 ans	11,9	11,3	12,2	13,7	13,4	11,7	11,5	13,3	12,8	12,1
20 à 24 ans	29,8	29,0	28,8	29,6	28,8	29,8	29,2	29,5	29,8	30,2
25 à 29 ans	22,9	22,5	22,2	21,7	21,7	21,1	21,1	21,0	21,5	20,2
30 à 34 ans	15,1	16,0	15,8	15,4	14,7	15,6	15,8	16,1	15,8	14,8
35 à 39 ans	9,1	9,8	10,0	10,5	10,7	10,3	10,7	10,8	10,9	10,2
40 ans et plus	3,1	3,3	3,5	3,3	3,9	3,3	4,4	4,7	4,7	4,8
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

2. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s)** : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s)** : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

Tableau 3-12

Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente — Territoire du Yukon

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>134</b>	<b>172</b>	<b>121</b>	<b>150</b>	<b>111</b>	<b>135</b>	<b>122</b>	<b>125</b>	<b>129</b>	<b>x</b>
Moins de 20 ans	25	30	x	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	0	0	x	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	25	30	33	31	26	32	30	36	34	x
15 à 17 ans	10	10	16	11	12	12	10	12	20	x
18 à 19 ans	15	20	17	20	14	20	20	24	14	x
20 à 24 ans	43	55	32	49	34	39	32	35	52	x
25 à 29 ans	28	39	32	29	17	30	25	25	18	x
30 à 34 ans	23	28	8	22	18	21	16	12	14	x
35 à 39 ans	12	16	12	14	14	8	13	12	9	x
40 ans et plus	2	4	x	x	x	x	x	x	x	x
Âge inconnu	1	0	0	0	0	0	0	0	0	x
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>16,7</b>	<b>20,8</b>	<b>14,5</b>	<b>18,6</b>	<b>14,1</b>	<b>17,5</b>	<b>16,2</b>	<b>16,8</b>	<b>17,2</b>	<b>x</b>
Moins de 20 ans	22,0	25,1	x	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	0,0	0,0	x	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	27,1	31,0	32,5	29,7	23,8	28,2	25,8	30,5	28,1	x
15 à 17 ans	17,7	16,6	24,7	16,5	17,0	16,3	13,6	16,6	28,6	x
18 à 19 ans	42,0	54,8	46,3	53,3	36,3	50,3	46,3	52,5	27,3	x
20 à 24 ans	41,7	51,9	32,9	53,3	37,2	43,0	36,0	37,4	52,5	x
25 à 29 ans	22,9	30,5	24,5	23,6	14,9	28,1	24,8	25,5	18,6	x
30 à 34 ans	14,3	17,8	5,3	15,8	13,9	17,1	13,3	10,2	11,9	x
35 à 39 ans	7,5	9,7	7,0	8,3	8,5	5,1	8,9	8,8	6,8	x
40 ans et plus	1,4	2,6	x	x	x	x	x	x	x	x
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>28,5</b>	<b>38,8</b>	<b>25,5</b>	<b>37,9</b>	<b>29,0</b>	<b>36,5</b>	<b>35,5</b>	<b>36,9</b>	<b>38,5</b>	<b>x</b>
Moins de 20 ans	69,4	93,8	x	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	0,0	.	x	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	71,4	93,8	103,1	103,3	83,9	97,0	107,1	144,0	125,9	x
15 à 17 ans	62,5	111,1	133,3	110,0	109,1	109,1	142,9	171,4	153,8	x
18 à 19 ans	78,9	87,0	85,0	100,0	70,0	90,9	95,2	133,3	100,0	x
20 à 24 ans	42,2	57,9	35,6	59,8	50,0	55,7	41,6	51,5	74,3	x
25 à 29 ans	21,1	30,7	21,1	26,9	16,5	32,6	30,1	24,8	20,2	x
30 à 34 ans	16,7	23,0	6,4	21,8	17,8	21,9	16,3	14,3	14,9	x
35 à 39 ans	23,5	29,1	19,0	21,9	21,5	11,1	30,2	25,0	23,7	x
40 ans et plus	20,0	33,3	x	x	x	x	x	x	x	x
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>2</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	18,7	17,4	x	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	0,0	0,0	x	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	18,7	17,4	27,3	20,7	23,4	23,7	24,6	28,8	26,4	x
15 à 17 ans	7,5	5,8	13,2	7,3	10,8	8,9	8,2	9,6	15,5	x
18 à 19 ans	11,2	11,6	14,0	13,3	12,6	14,8	16,4	19,2	10,9	x
20 à 24 ans	32,1	32,0	26,4	32,7	30,6	28,9	26,2	28,0	40,3	x
25 à 29 ans	20,9	22,7	26,4	19,3	15,3	22,2	20,5	20,0	14,0	x
30 à 34 ans	17,2	16,3	6,6	14,7	16,2	15,6	13,1	9,6	10,9	x
35 à 39 ans	9,0	9,3	9,9	9,3	12,6	5,9	10,7	9,6	7,0	x
40 ans et plus	1,5	2,3	x	x	x	x	x	x	x	x
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

2. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

**Tableau 3-13**  
**Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente —**  
**Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut**

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999 <sup>2</sup>	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>284</b>	<b>297</b>	<b>317</b>	<b>292</b>	<b>393</b>	..	..	..	..	..
Moins de 20 ans	86	87	x	x	x	..	..	..	..	..
Moins de 15 ans	3	3	x	x	x	..	..	..	..	..
15 à 19 ans	83	84	75	67	114	..	..	..	..	..
15 à 17 ans	31	37	40	30	51	..	..	..	..	..
18 à 19 ans	52	47	35	37	63	..	..	..	..	..
20 à 24 ans	103	84	95	95	100	..	..	..	..	..
25 à 29 ans	53	74	82	64	80	..	..	..	..	..
30 à 34 ans	32	39	42	39	57	..	..	..	..	..
35 à 39 ans	5	9	18	21	28	..	..	..	..	..
40 ans et plus	4	4	x	x	x	..	..	..	..	..
Âge inconnu	1	0	0	0	0	..	..	..	..	..
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	<b>16,7</b>	<b>17,4</b>	<b>18,7</b>	<b>17,3</b>	<b>23,2</b>	..	..	..	..	..
Moins de 20 ans	26,9	26,8	x	x	x	..	..	..	..	..
Moins de 15 ans	5,6	5,6	x	x	x	..	..	..	..	..
15 à 19 ans	31,1	31,0	28,2	25,6	42,5	..	..	..	..	..
15 à 17 ans	19,1	22,6	24,8	19,3	31,5	..	..	..	..	..
18 à 19 ans	49,5	43,8	33,4	34,9	59,3	..	..	..	..	..
20 à 24 ans	37,6	32,0	36,1	37,4	38,4	..	..	..	..	..
25 à 29 ans	16,5	23,0	25,6	20,7	27,0	..	..	..	..	..
30 à 34 ans	9,9	12,3	13,6	12,8	18,7	..	..	..	..	..
35 à 39 ans	2,0	3,3	6,6	7,6	9,9	..	..	..	..	..
40 ans et plus	1,9	1,9	x	x	x	..	..	..	..	..
Âge inconnu	.	.	.	.	.	..	..	..	..	..
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	<b>17,6</b>	<b>19,0</b>	<b>21,6</b>	<b>21,7</b>	<b>28,2</b>	..	..	..	..	..
Moins de 20 ans	30,9	31,6	x	x	x	..	..	..	..	..
Moins de 15 ans	75,0	75,0	x	x	x	..	..	..	..	..
15 à 19 ans	30,3	31,0	31,0	27,6	45,2	..	..	..	..	..
15 à 17 ans	28,2	36,3	35,1	30,0	49,5	..	..	..	..	..
18 à 19 ans	31,7	27,8	27,3	25,9	42,3	..	..	..	..	..
20 à 24 ans	23,7	19,4	23,0	26,2	26,5	..	..	..	..	..
25 à 29 ans	11,7	17,1	20,1	18,9	21,2	..	..	..	..	..
30 à 34 ans	9,9	13,4	16,0	14,3	23,6	..	..	..	..	..
35 à 39 ans	4,8	8,3	15,3	20,0	25,5	..	..	..	..	..
40 ans et plus	20,0	17,4	x	x	x	..	..	..	..	..
Âge inconnu	.	.	.	.	.	..	..	..	..	..
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>3</sup>										
<b>Tous les âges</b>	<b>.</b>	<b>.</b>	<b>.</b>	<b>.</b>	<b>.</b>	<b>.</b>	<b>.</b>	<b>.</b>	<b>.</b>	<b>.</b>
Moins de 20 ans	30,3	29,3	x	x	x	..	..	..	..	..
Moins de 15 ans	1,1	1,0	x	x	x	..	..	..	..	..
15 à 19 ans	29,2	28,3	23,7	22,9	29,0	..	..	..	..	..
15 à 17 ans	10,9	12,5	12,6	10,3	13,0	..	..	..	..	..
18 à 19 ans	18,3	15,8	11,0	12,7	16,0	..	..	..	..	..
20 à 24 ans	36,3	28,3	30,0	32,5	25,4	..	..	..	..	..
25 à 29 ans	18,7	24,9	25,9	21,9	20,4	..	..	..	..	..
30 à 34 ans	11,3	13,1	13,2	13,4	14,5	..	..	..	..	..
35 à 39 ans	1,8	3,0	5,7	7,2	7,1	..	..	..	..	..
40 ans et plus	1,4	1,3	x	x	x	..	..	..	..	..
Âge inconnu	.	.	.	.	.	..	..	..	..	..

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

2. Pour 1999, les nombres et les taux pour le Nunavut et les Territoires du Nord Ouest ont été regroupés. Bien que le Nunavut soit devenu un territoire à part entière le 1er avril 1999, les sources de données (par exemple, la Base de données sur la morbidité hospitalière) utilisées pour le calcul des statistiques sur l'avortement ne contiennent pas toutes suffisamment d'information pour fournir des données complètes et distinctes pour l'année civile 1999 pour ce territoire.

3. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

Tableau 3-14

Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente — Territoires du Nord-Ouest

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999 <sup>2</sup>	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	..	..	..	..	..	281	286	245	255	261
Moins de 20 ans	..	..	..	..	..	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	..	..	..	..	..	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	..	..	..	..	..	57	67	63	56	57
15 à 17 ans	..	..	..	..	..	24	30	29	24	27
18 à 19 ans	..	..	..	..	..	33	37	34	32	30
20 à 24 ans	..	..	..	..	..	104	88	76	83	78
25 à 29 ans	..	..	..	..	..	66	63	47	52	68
30 à 34 ans	..	..	..	..	..	32	40	27	42	36
35 à 39 ans	..	..	..	..	..	16	20	22	9	17
40 ans et plus	..	..	..	..	..	x	x	x	x	x
Âge inconnu	..	..	..	..	..	0	0	0	0	1
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	..	..	..	..	..	27,1	27,4	23,2	23,7	24,0
Moins de 20 ans	..	..	..	..	..	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	..	..	..	..	..	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	..	..	..	..	..	39,0	44,0	41,1	33,9	34,1
15 à 17 ans	..	..	..	..	..	27,3	32,2	30,8	23,6	26,2
18 à 19 ans	..	..	..	..	..	56,6	62,8	57,4	50,6	46,8
20 à 24 ans	..	..	..	..	..	69,7	58,1	49,1	52,4	47,1
25 à 29 ans	..	..	..	..	..	38,9	38,0	27,8	32,0	40,9
30 à 34 ans	..	..	..	..	..	17,1	21,8	14,8	22,7	19,7
35 à 39 ans	..	..	..	..	..	8,2	10,4	11,5	4,7	9,1
40 ans et plus	..	..	..	..	..	x	x	x	x	x
Âge inconnu	..	..	..	..	..	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	..	..	..	..	..	41,8	46,7	38,6	36,4	37,4
Moins de 20 ans	..	..	..	..	..	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	..	..	..	..	..	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	..	..	..	..	..	69,5	97,1	87,5	81,2	67,9
15 à 17 ans	..	..	..	..	..	64,9	136,4	131,8	68,6	108,0
18 à 19 ans	..	..	..	..	..	73,3	78,7	68,0	94,1	50,8
20 à 24 ans	..	..	..	..	..	65,0	56,8	52,4	47,7	49,1
25 à 29 ans	..	..	..	..	..	38,2	40,9	25,4	30,8	34,9
30 à 34 ans	..	..	..	..	..	20,6	28,4	17,0	22,5	21,6
35 à 39 ans	..	..	..	..	..	18,8	25,6	35,5	11,3	22,4
40 ans et plus	..	..	..	..	..	x	x	x	x	x
Âge inconnu	..	..	..	..	..	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>3</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	..	..	..	..	..	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	..	..	..	..	..	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	..	..	..	..	..	20,3	23,4	25,7	22,0	21,8
15 à 17 ans	..	..	..	..	..	8,5	10,5	11,8	9,4	10,3
18 à 19 ans	..	..	..	..	..	11,7	12,9	13,9	12,5	11,5
20 à 24 ans	..	..	..	..	..	37,0	30,8	31,0	32,5	29,9
25 à 29 ans	..	..	..	..	..	23,5	22,0	19,2	20,4	26,1
30 à 34 ans	..	..	..	..	..	11,4	14,0	11,0	16,5	13,8
35 à 39 ans	..	..	..	..	..	5,7	7,0	9,0	3,5	6,5
40 ans et plus	..	..	..	..	..	x	x	x	x	x
Âge inconnu	..	..	..	..	..	.	.	.	.	.

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.
2. Pour 1999, les nombres et les taux pour le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest ont été regroupés. Bien que le Nunavut soit devenu un territoire à part entière le 1er avril 1999, les sources de données (par exemple, la Base de données sur la morbidité hospitalière) utilisées pour le calcul des statistiques sur l'avortement ne contiennent pas toutes suffisamment d'information pour fournir des données complètes et distinctes pour l'année civile 1999 pour ce territoire.
3. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

**Note(s) :** Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

**Tableau 3-15**  
**Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente**  
**— Nunavut**

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999 <sup>2</sup>	2000	2001	2002 <sup>3</sup>	2003 <sup>3</sup>	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	..	..	..	..	..	178	148	..	..	x
Moins de 20 ans	..	..	..	..	..	x	x	..	..	x
Moins de 15 ans	..	..	..	..	..	x	x	..	..	x
15 à 19 ans	..	..	..	..	..	46	41	..	..	x
15 à 17 ans	..	..	..	..	..	23	17	..	..	x
18 à 19 ans	..	..	..	..	..	23	24	..	..	x
20 à 24 ans	..	..	..	..	..	71	50	..	..	x
25 à 29 ans	..	..	..	..	..	29	34	..	..	x
30 à 34 ans	..	..	..	..	..	21	12	..	..	x
35 à 39 ans	..	..	..	..	..	10	5	..	..	x
40 ans et plus	..	..	..	..	..	x	x	..	..	x
Âge inconnu	..	..	..	..	..	0	0	..	..	x
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	..	..	..	..	..	26,9	21,7	..	..	x
Moins de 20 ans	..	..	..	..	..	x	x	..	..	x
Moins de 15 ans	..	..	..	..	..	x	x	..	..	x
15 à 19 ans	..	..	..	..	..	37,7	31,8	..	..	x
15 à 17 ans	..	..	..	..	..	29,7	20,9	..	..	x
18 à 19 ans	..	..	..	..	..	51,5	50,5	..	..	x
20 à 24 ans	..	..	..	..	..	61,5	44,8	..	..	x
25 à 29 ans	..	..	..	..	..	24,6	27,3	..	..	x
30 à 34 ans	..	..	..	..	..	18,0	10,3	..	..	x
35 à 39 ans	..	..	..	..	..	10,6	5,1	..	..	x
40 ans et plus	..	..	..	..	..	x	x	..	..	x
Âge inconnu	..	..	..	..	..	.	.	..	..	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	..	..	..	..	..	24,5	20,8	..	..	x
Moins de 20 ans	..	..	..	..	..	x	x	..	..	x
Moins de 15 ans	..	..	..	..	..	x	x	..	..	x
15 à 19 ans	..	..	..	..	..	29,9	27,3	..	..	x
15 à 17 ans	..	..	..	..	..	31,9	24,6	..	..	x
18 à 19 ans	..	..	..	..	..	28,0	29,6	..	..	x
20 à 24 ans	..	..	..	..	..	31,8	21,0	..	..	x
25 à 29 ans	..	..	..	..	..	15,3	21,9	..	..	x
30 à 34 ans	..	..	..	..	..	19,8	11,8	..	..	x
35 à 39 ans	..	..	..	..	..	27,0	12,8	..	..	x
40 ans et plus	..	..	..	..	..	x	x	..	..	x
Âge inconnu	..	..	..	..	..	.	.	..	..	.
proportion, ensemble des groupes d'âges <sup>4</sup>										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	..	..	..	..	..	x	x	..	..	x
Moins de 15 ans	..	..	..	..	..	x	x	..	..	x
15 à 19 ans	..	..	..	..	..	25,8	27,7	..	..	x
15 à 17 ans	..	..	..	..	..	12,9	11,5	..	..	x
18 à 19 ans	..	..	..	..	..	12,9	16,2	..	..	x
20 à 24 ans	..	..	..	..	..	39,9	33,8	..	..	x
25 à 29 ans	..	..	..	..	..	16,3	23,0	..	..	x
30 à 34 ans	..	..	..	..	..	11,8	8,1	..	..	x
35 à 39 ans	..	..	..	..	..	5,6	3,4	..	..	x
40 ans et plus	..	..	..	..	..	x	x	..	..	x
Âge inconnu	..	..	..	..	..	.	.	..	..	.

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.
  2. Pour 1999, les nombres et les taux pour le Nunavut et les Territoires du Nord Ouest ont été regroupés. Bien que le Nunavut soit devenu un territoire à part entière le 1er avril 1999, les sources de données (par exemple, la Base de données sur la morbidité hospitalière) utilisées pour le calcul des statistiques sur l'avortement ne contiennent pas toutes suffisamment d'information pour fournir des données complètes et distinctes pour l'année civile 1999 pour ce territoire.
  3. Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclaration incomplète.
  4. Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.
- Note(s)** : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».
- Source(s)** : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

Tableau 3-16

Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente — Province ou territoire de résidence inconnu

	1995 <sup>1</sup>	1996 <sup>1</sup>	1997 <sup>1</sup>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
nombre d'avortements provoqués										
<b>Tous les âges</b>	<b>1 898</b>	<b>698</b>	<b>1 291</b>	<b>342</b>	<b>270</b>	<b>258</b>	<b>209</b>	<b>194</b>	<b>186</b>	<b>14</b>
Moins de 20 ans	375	141	254	92	77	55	45	29	44	3
Moins de 15 ans	10	4	6	3	4	0	4	0	0	0
15 à 19 ans	365	137	248	89	73	55	41	29	44	3
15 à 17 ans	143	53	98	33	27	21	17	9	15	1
18 à 19 ans	222	84	150	56	46	34	24	20	29	2
20 à 24 ans	565	210	385	94	84	81	59	56	58	5
25 à 29 ans	414	146	274	63	43	53	39	36	33	5
30 à 34 ans	301	112	203	48	29	32	37	40	18	1
35 à 39 ans	182	67	131	33	25	22	18	24	21	0
40 ans et plus	58	22	44	12	12	15	11	8	9	0
Âge inconnu	3	0	0	0	0	0	0	1	3	0
taux pour 1 000 femmes du même groupe d'âge										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 15 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
15 à 19 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
15 à 17 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
18 à 19 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
20 à 24 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
25 à 29 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
30 à 34 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
35 à 39 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
40 ans et plus	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rapport pour 100 naissances vivantes										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 15 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
15 à 19 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
15 à 17 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
18 à 19 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
20 à 24 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
25 à 29 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
30 à 34 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
35 à 39 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
40 ans et plus	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
proportion, ensemble des groupes d'âges										
<b>Tous les âges</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 20 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Moins de 15 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
15 à 19 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
15 à 17 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
18 à 19 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
20 à 24 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
25 à 29 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
30 à 34 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
35 à 39 ans	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
40 ans et plus	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Âge inconnu	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

1. Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau national, ainsi qu'aux niveaux provincial et territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

**Note(s)** : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

**Source(s)** : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9034).

## Définitions

---

**Avortement (provoqué).** L'Enquête sur les avortements thérapeutiques recueille des données sur les avortements provoqués légaux. Les avortements illégaux et les avortements spontanés (c'est-à-dire les fausses couches) sont exclus de l'enquête.

Par avortement provoqué, on entend l'interruption médicale de la grossesse. Les expressions équivalentes incluent : avortement artificiel, avortement thérapeutique, interruption volontaire de grossesse et interruption de grossesse.

Le terme « thérapeutique » est conservé dans le titre de l'enquête aux fins de cohérence historique. À compter de la fin de 1969 (lorsque l'enquête a été lancée) jusqu'en 1988, une femme ne pouvait obtenir un avortement provoqué que si un comité formé d'au moins trois médecins déterminait que la grossesse mettait en danger la vie ou la santé (y compris la santé mentale) de la femme. En janvier 1988, la Cour suprême du Canada a annulé la loi sur l'avortement de 1969, éliminant ainsi la nécessité de fournir une raison thérapeutique ou de santé pour obtenir un avortement.

**Âge.** Âge (en années complètes) de la femme qui a subi un avortement, à la date à laquelle la grossesse a été interrompue.

**Lieu de déclaration.** Le lieu de déclaration est la province ou le territoire où l'avortement a été pratiqué. Pour les années de référence antérieures à 2004, les déclarations d'avortements pratiqués aux États-Unis sur des résidentes du Canada sont également incluses le cas échéant.

**Lieu de résidence.** Le lieu de résidence est la province ou le territoire habituel de résidence de la femme obtenant l'avortement. Des statistiques sur les non-résidentes du Canada qui ont obtenu un avortement au Canada sont également incluses le cas échéant.

**Type d'établissement.** L'Enquête sur les avortements thérapeutiques recueille des renseignements sur les avortements pratiqués dans deux types d'établissement, soit les hôpitaux et les cliniques.

### Mesures et taux

**Taux d'avortement.** Dans les tableaux qui ne contiennent pas de ventilations selon le groupe d'âge, le taux d'avortement est calculé comme étant le nombre annuel d'avortements provoqués pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans.

Dans les tableaux qui contiennent des ventilations selon le groupe d'âge, le taux d'avortement est calculé comme étant le nombre annuel d'avortements provoqués pour 1 000 femmes de 14 à 44 ans.

**Taux d'avortement par âge.** Ce taux est calculé comme étant le nombre annuel d'avortements provoqués chez des femmes dans un groupe d'âge donné pour 1 000 femmes du même âge.

**Avortements pour 100 naissances vivantes.** Ratio indiquant le nombre d'avortements provoqués pour 100 naissances vivantes.

# Enquête sur les avortements thérapeutiques

---

## Aperçu

L'Enquête annuelle sur les avortements thérapeutiques est conçue pour recueillir des renseignements sur les caractéristiques démographiques et médicales des femmes qui subissent un avortement provoqué légal au Canada. Jusqu'à l'année 2004, certaines données étaient également recueillies sur les résidentes du Canada qui subissaient un avortement provoqué légal dans certains États américains.

Le but de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques est de fournir certains indicateurs de base (par exemple, nombres et taux) sur les avortements provoqués. L'information contenue dans cette base de données est également utilisée pour le calcul des statistiques sur la grossesse, particulièrement chez les adolescentes.

À partir de l'année de référence 1995, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a été chargé de la collecte, de la compilation et du traitement des données de l'enquête. Statistique Canada demeure responsable de l'approbation du fichier annuel final et joue un rôle important dans la diffusion des données de l'enquête.

Le terme « thérapeutique » a été retenu dans le titre de l'enquête par souci de continuité chronologique. Lors du lancement de l'enquête à la fin de 1969, une femme ne pouvait obtenir un avortement que pour des raisons médicales. Depuis 1988, année où l'avortement a cessé d'être une offense dans le Code criminel, les femmes n'ont plus besoin de donner une justification pour obtenir un avortement.

À Statistique Canada, le titre officiel du programme chargé de recueillir, de compiler et de diffuser les statistiques sur l'avortement provoqué est Enquête sur les avortements thérapeutiques. Lorsqu'on parle des fichiers réels de données, on peut utiliser l'expression « base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques ». À l'ICIS, le programme ainsi que la base de données réelles sont appelés Base de données sur les avortements thérapeutiques.

Pour plus de précision, consulter la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Historique de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques » dans la section Documentation.

## Population d'enquête

L'univers conceptuel inclut tous les avortements provoqués pratiqués au Canada. L'enquête vise à recueillir des renseignements sur les femmes qui obtiennent un avortement dans les hôpitaux et les cliniques du Canada. Certains renseignements étaient également recueillis sur les résidentes du Canada qui se faisaient avorter dans certains États américains, particulièrement les États frontaliers entre 1998 et 2003.

## Élaboration de l'instrument

Les données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sont recueillies en partie d'après des dossiers administratifs détaillés et en partie par enquête directe au moyen d'un questionnaire d'une page. La présente section porte uniquement sur le questionnaire d'une page.

L'Institut canadien d'information sur la santé envoie un questionnaire d'une page aux cliniques privées du Canada qui fournissent des chiffres agrégés uniquement. Les renseignements recueillis grâce au questionnaire sont les suivants :

1. renseignements sur la clinique, comme le nom, l'adresse et le numéro de téléphone (ces renseignements ne sont pas intégrés dans la base de données);

2. nombre total d'avortements provoqués pratiqués;
3. nombre total d'avortements provoqués pratiqués sur des résidentes du Canada;
4. nombre total d'avortements provoqués pratiqués sur des résidentes du Canada selon la province de résidence;
5. autorisation de publier les données.

Entre les années 1998 et 2003, l'ICIS envoyait aussi un questionnaire aux départements de la Santé de certains États américains demandant qu'ils indiquent le nombre d'avortements provoqués pratiqués sur des résidentes du Canada dans leur État. Ces chiffres sont agrégés selon le groupe d'âge, mais ne précisent pas la province ou le territoire de résidence, ni si l'avortement a eu lieu dans une clinique ou dans un hôpital.

### Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

### Sources des données

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants et sont tirées de fichiers administratifs.

De la fin de 1969, année où a débuté l'enquête, jusqu'à la fin de l'année de référence 1994, Statistique Canada était responsable de la collecte des données. À partir de l'année de référence 1995, cette responsabilité a été confiée à l'Institut canadien d'information sur la santé.

Plusieurs sources et formats de données sont utilisés pour créer la Base de données sur les avortements thérapeutiques. L'ICIS obtient les données auprès des ministères provinciaux et territoriaux de la Santé du Canada ou directement auprès des hôpitaux et des cliniques. Selon la source, le format peut varier d'une simple feuille de papier où figurent des chiffres agrégés à des enregistrements électroniques détaillés transmis par la voie de la Base de données sur les congés des patients (DAD) de l'ICIS.

Suit la liste des éléments de données recueillis ou dérivés aux fins de leur inclusion dans la base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques tenue à jour par Statistique Canada. Il convient toutefois de souligner que l'information n'est pas disponible pour tous les avortements provoqués déclarés dans le cadre de l'enquête, car certains répondants ne fournissent que des chiffres agrégés. Des enregistrements sont créés et inclus dans la base de données pour les cas correspondant à ces dénombrements, mais, pour la plupart des éléments de données, la zone reste en blanc.

Éléments de données recueillis :

- Province de déclaration
- Mois de déclaration
- Année d'enquête
- Province de résidence de la patiente
- Âge ou groupe d'âge
- État matrimonial (voir la note à la fin de la liste)
- Premier jour et mois des dernières règles normales, ou nombre déclaré de semaines de gestation
- Date de l'interruption de la grossesse

- Durée de l'hospitalisation
- Nombre d'accouchements antérieurs
- Nombre d'avortements spontanés antérieurs
- Nombre d'avortements provoqués antérieurs
- Intervention chirurgicale initiale
- Intervention chirurgicale subséquente
- Type de stérilisation
- Complications (le nombre de complications déclarées peut aller jusqu'à trois)

Note sur l'état matrimonial : À partir de l'année de référence 2001, l'information sur l'état matrimonial est réduite considérablement. Le programme de la Base de données sur les congés des patients, qui est la source principale de données sur les avortements en milieu hospitalier, a cessé de recueillir des données sur l'état matrimonial à compter de l'exercice 2001-2002. En outre, les enregistrements détaillés transmis par le Québec ne contiennent plus cette information. En 2003, l'état matrimonial n'est précisé que dans 3 % seulement de l'ensemble d'enregistrements (avortements en milieu hospitalier et en clinique). En 2004, seuls les hôpitaux du Manitoba ont présenté des données sur l'état matrimonial pour la période allant de janvier à mars 2004. À partir d'avril 2004, toutes les données du Manitoba ont été téléchargées de la Base de données sur les congés des patients.

Éléments de données dérivés :

- Type de déclaration (c'est-à-dire, source des données)
- Indicateur d'hôpital/clinique (précise le type d'établissement qui a pratiqué l'avortement)
- Groupe d'âge
- Indicateur d'enregistrement créé (indique que l'enregistrement a été créé)
- Période de gestation exprimée en jours
- Période de gestation exprimée en nombre de semaines achevées
- Période de gestation exprimée en nombre arrondi de semaines
- Période de gestation exprimée en tranche de semaines (par exemple, 9 à 12 semaines)
- Indicateur de résidence (indique si la province de déclaration = province de résidence)

#### **Détection des erreurs**

L'Institut canadien d'information sur la santé soumet les enregistrements à un processus de vérification en vue d'assurer la cohérence interne, la compatibilité et la complétude des éléments de données déclarés. Le processus comporte 29 vérifications et 39 vérifications croisées. Le système de vérification est révisé et mis à jour périodiquement. Les codes invalides sont remplacés par la valeur par défaut.

## Imputation

### Enregistrements créés

À partir de l'année de référence 1995, des enregistrements ont été créés dans la base de données pour les cas d'avortement déclarés uniquement sous forme de dénombrements agrégés. Par exemple, pour l'année de référence 2004, on a créé des enregistrements pour 57 795 avortements (soit 57 % de la base de données). Les zones de certains éléments de données de ces enregistrements contiennent la valeur imputée « Inconnu(e) » ou « Non disponible », tandis que d'autres sont laissées en blanc.

### Lieu de résidence

Les cliniques de la Colombie-Britannique fournissaient de l'information générale sur le lieu de résidence, à savoir au Canada ou à l'étranger, ou bien ne fournissaient pas le lieu de résidence des patientes. Pour tous les cas dénombrés où le lieu de résidence était le Canada ou aucun renseignement n'a été fourni à cet égard, on a attribué comme lieu de résidence la Colombie-Britannique. En 2004, les données des hôpitaux de la Colombie-Britannique ont été téléchargées par la voie de la DAD qui contient des renseignements sur le lieu de résidence.

### Groupe d'âge

Pour l'année de référence 2004, le groupe d'âge est le seul autre élément de données pour lequel une autre valeur que « situation inconnue » ou « non précisé » a été imputée. Pour les avortements pratiqués en milieu hospitalier, l'âge (en années d'âge) est généralement déclaré, mais pour ceux pratiqués en clinique, l'âge ou le groupe d'âge fait souvent défaut.

Certains fournisseurs de données qui produisent des dénombrements plutôt que des enregistrements détaillés fournissent ces dénombrements agrégés selon le groupe d'âge. On se sert de cette information pour imputer le groupe d'âge aux enregistrements créés à partir de ces dénombrements.

D'autres sources de données (c'est-à-dire, la plupart des cliniques privées) fournissent uniquement des dénombrements. Dans ce cas, on se sert de la répartition provinciale selon le groupe d'âge observée pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux de la province pour imputer le groupe d'âge aux enregistrements générés d'après les dénombrements transmis par les cliniques. Dans le cas des résidentes de l'Île-du-Prince-Édouard qui se font avorter dans une autre province, on se sert de la répartition canadienne selon l'âge des avortements pratiqués en milieu hospitalier pour imputer le groupe d'âge.

## Estimation

Sous groupes d'adolescentes (15 à 17 ans et 18 à 19 ans).

Les données sur les avortements provoqués sont nécessaires pour la production de statistiques sur la grossesse, particulièrement chez les adolescentes. Habituellement, les statistiques sur les grossesses chez les adolescentes sont produites pour le sous-groupe des 15 à 17 ans et celui des 18 et 19 ans. Toutefois, les données pour ces sous groupes n'existent pas et ne sont pas imputées dans la base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, les chiffres pour ces sous groupes doivent être estimés lors du calcul des nombres et des taux de grossesses. Pour les cas d'avortements pour lesquels l'âge n'est pas donné en années d'âge, on fonde l'estimation pour les sous groupes sur la répartition provinciale selon l'âge des cas pour lesquels l'âge a été déclaré en années d'âge.

## Évaluation de la qualité

Après la réception du fichier annuel et de la documentation connexe produits par l'Institut canadien d'information sur la santé, Statistique Canada exécute une série de vérifications de la qualité qui incluent 1) l'examen minutieux du cliché d'enregistrement et des rapports sur le traitement des données, 2) la production de totalisations élémentaires pour s'assurer que les résultats obtenus par SC et l'ICIS concordent, 3) la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant les fréquences pour certains éléments de données et 4) la comparaison des données

recueillies pour l'année de référence la plus récente à celles recueillies pour l'année de référence précédente afin de déceler toute variation inhabituelle ou inattendue. Après l'approbation du fichier final, Statistique Canada publie dans *Le Quotidien* un communiqué annonçant la diffusion des données.

Durant l'année, l'ICIS et SC entretiennent un dialogue permanent au sujet de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.

Le document « Documentation sur la qualité des données : Sommaire : Limites des données de la Base de données sur les avortements thérapeutiques – 2003 » peut être consulté dans le site Web de l'ICIS ([www.icis.ca](http://www.icis.ca)).

### **Contrôle de la divulgation**

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

La base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques tenue à jour par Statistique Canada ne contient aucune information personnelle permettant d'identifier une personne, comme le nom, la date de naissance, ou le numéro d'assurance maladie des patientes ou les noms et les numéros des établissements. Les données géographiques sur le lieu de résidence de la patiente et sur le lieu où a été pratiqué l'avortement ne sont disponibles qu'aux niveaux provincial et national.

Avant de diffuser les données annuelles au public, Statistique Canada demande l'autorisation des provinces et des territoires qui n'ont fourni des données que pour trois hôpitaux ou cliniques, ou moins. Les cliniques privées signent une « autorisation de publier les données » au moment où elles transmettent leurs chiffres à l'Institut canadien d'information sur la santé.

En ce qui a trait aux demandes de totalisations croisées, Statistique Canada ne fournit à ses clients aucun tableau permettant d'identifier une personne ou un établissement. Le Bureau suit la ligne directrice générale consistant à supprimer toute cellule dont le nombre d'unités est inférieur à 5 et d'écarter certaines autres cellules afin d'éviter la divulgation par recoupement.

À l'ICIS, la divulgation des données est déterminée conformément aux Principes et politiques pour la protection de l'information sur la santé, en collaboration avec les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé. Une Évaluation des incidences sur la vie privée de la Base de données sur les avortements thérapeutiques est publiée sur le site Web de l'ICIS ([www.cihi.ca](http://www.cihi.ca)).

### **Révisions et désaisonnalisation**

#### **Avortements provoqués – Note de bas de page**

Il faut procéder avec prudence dans la comparaison des données de 1999 et après avec celles des années précédentes. Depuis 1999, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario n'a plus de système de collecte d'information détaillée sur les avortements pratiqués dans les cliniques de l'Ontario. L'Ontario utilise maintenant le système de facturation du Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (RAMO) pour déterminer le nombre d'avortements pratiqués en clinique dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, il n'y a plus de renseignements disponibles sur les avortements pratiqués en clinique sur les non-résidentes de l'Ontario et sur les résidentes qui n'ont pas soumis de réclamation au RAMO. Une comparaison des données provenant des deux sources pour les années 1995 à 1998 a démontré que la nouvelle source de données sous-estime d'environ 5,4 % (950 cas) par année le nombre d'avortements pratiqués en clinique sur des résidentes de l'Ontario, soit approximativement 1 % de tous les avortements pratiqués au Canada. La nouvelle

source n'inclut pas non plus les cas de non-résidentes ayant obtenu un avortement en Ontario, soit environ 70 cas par année ou 0,4 % du total des avortements pratiqués en clinique en Ontario.

De même, les données présentées par le ministère de la Santé du Québec ne portent que sur les résidentes du Québec. Il est donc possible que le nombre d'avortements déclarés soit inférieur au nombre réel d'avortements pratiqués.

### Exactitude des données

#### Couverture

Pour la période de référence allant de 1970 à 1987, on considère que les données de l'enquête couvraient entièrement l'ensemble des avortements provoqués au Canada.

En janvier 1988, La Cour suprême du Canada a annulé la loi sur l'avortement de 1969 contenant une disposition exigeant la collecte de données sur tous les avortements provoqués au Canada. Étant donné l'absence de toute exigence juridique concernant la déclaration, certains répondants ont commencé à transmettre des dénombrements d'avortements plutôt que des enregistrements détaillés sur chaque avortement. Selon les estimations de l'ICIS, pour l'année de référence 2000, la Base de données sur les avortements thérapeutiques représentait environ 90 % de l'ensemble des avortements pratiqués au Canada sur des résidentes du Canada (Institut canadien d'information sur la santé. Évaluation des incidences sur la vie privée de la Base de données sur les avortements thérapeutiques. Juin 2003. Page 4).

Au niveau national, on ne connaît pas la proportion d'avortements pratiqués sur des non résidentes du Canada qui sont inclus dans la base de données. On ignore aussi la proportion d'avortements pratiqués aux États-Unis sur des résidentes du Canada qui sont représentés dans la base de données.

Il est possible qu'il existe un surdénombrement dans la Base de données sur les avortements thérapeutiques. Il est impossible de suivre une patiente après qu'elle a reçu son congé. Ainsi, si, plus tard, elle doit subir une autre intervention à la suite de complications, par exemple dans le cas d'un avortement incomplet, son cas pourrait figurer deux fois dans la base de données. Cette question est particulièrement pertinente compte tenu de la popularité croissante des avortements non chirurgicaux au Canada, dont le taux d'avortements incomplets est supérieur à celui observé dans le cas des avortements chirurgicaux. Si une femme se fait traiter dans une clinique puis doit subir une autre intervention dans un autre établissement, ce cas sera compté deux fois dans la base de données.

#### Taux de réponse

Aucun cas de non-réponse totale n'a été décelé. Autrement dit, au moins une réponse partielle à l'enquête est obtenue auprès des répondants recensés. Toutefois, le type de réponse varie de la communication du nombre agrégé d'avortements pratiqués à la transmission d'un enregistrement détaillé pour chaque cas d'avortement. Cette variété des réponses est la principale limite de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Pour l'année de référence 2004, des enregistrements détaillés n'ont été obtenus que pour 43 % des avortements déclarés.

Pour plus de précision, consulter la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Qualité des données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques » dans la section Documentation.

# Historique de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques

---

## Avant 1969

Le Bureau fédéral de la statistique<sup>1</sup> (appelé aujourd'hui Statistique Canada) recueillait des données sur les avortements en provenance de plusieurs sources, dont les enregistrements de décès, les dossiers hospitaliers et les dossiers judiciaires.

Par exemple, le Bureau a publié dans *Le Quotidien* du vendredi 8 mai 1970 des statistiques sur l'avortement produites d'après diverses sources de données qui couvraient approximativement la période de 1963 à 1968, à savoir :

- les cas de décès lié à un avortement (provoqué ou spontané/non précisé) tirés de la Base de données sur l'état civil;
- les cas d'hospitalisation pour lesquels l'avortement était le diagnostic principal tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière, sans qu'il soit toutefois possible de classer les avortements selon le type (c'est-à-dire provoqués ou spontanés);
- les dossiers de condamnation pour « avortement et tentative » fournis par les tribunaux canadiens.

## De 1969 à 1971 : Création de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques

Avant 1969, une femme ne pouvait obtenir légalement un avortement que si la poursuite de la grossesse mettait sa vie en danger. Cette situation a changé le 26 août 1969, date à laquelle une nouvelle loi sur l'avortement a permis à une femme d'obtenir un avortement si un comité formé d'au moins trois médecins déterminait que la prolongation de la grossesse causerait des préjudices à la vie ou à la santé (y compris la santé mentale) de la femme. La loi stipulait aussi que les avortements thérapeutiques de ce genre devaient être pratiqués dans les hôpitaux.

### Avortements dans les hôpitaux

Afin de déterminer l'effet de la nouvelle loi, le ministère fédéral de la Justice et Santé et Bien-être Canada ont demandé au Bureau fédéral de la statistique de recueillir, compiler et publier des données sur le nombre d'avortements pratiqués dans les hôpitaux du Canada.

En août 1969, le Bureau a établi un « Système de déclaration des dénombrements sommaires mensuels » exigeant que les provinces et territoires produisent leur déclaration dans les 15 jours après la fin du mois. Le formulaire de déclaration uniformisé demandait trois dénombrements, à savoir :

- le nombre d'avortements pratiqués sur des résidentes de la province ou du territoire déclarant;
- le nombre d'avortements pratiqués sur des résidentes d'autres provinces ou territoires;
- le nombre d'avortements pratiqués sur des non-résidentes du Canada.

Dans les quatre à six mois après la fin de l'année de référence, le Bureau publiait un rapport annuel fondé sur ces dénombrements. Les données pour la première année de référence complète ont été publiées le 20 novembre 1970.

---

1. Le Bureau fédéral de la statistique a pris le nom de Statistique Canada en 1971.

## Avortements dans les cliniques

Aucune clinique n'existait à cette époque. Le Code criminel ne permettait la pratique de l'avortement qu'en milieu hospitalier.

Résidentes du Canada obtenant un avortement aux États-Unis

À compter de 1971, les départements de la Santé de plusieurs États américains, particulièrement ceux situés le long de la frontière entre le Canada et les États-Unis, ont commencé à transmettre les chiffres sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains États américains. En 1971, le nombre total était de 6 309, mais en 2000, il était tombé à 215. Ces chiffres doivent être considérés comme une estimation minimale, car tous les États américains concernés ne produisent pas de rapport, certaines cliniques privées pourraient ne pas faire de déclaration au département de la Santé de l'État, ou encore le lieu de résidence de la patiente pourrait ne pas être déclaré.

## De 1972 à juillet 1986 : Introduction d'un ensemble de données de base normalisé

Cette période de l'histoire de l'enquête a été marquée par l'extension de la collecte des données pour passer de dénombrements agrégés à la collecte d'un ensemble de données de base sur chaque avortement. En outre, à partir de 1974, un formulaire de déclaration normalisé a été utilisé par toutes les provinces et tous les territoires produisant une déclaration.

### Hôpitaux

Au début de 1971, les utilisateurs des données ont commencé à demander des renseignements démographiques et médicaux sur les femmes obtenant un avortement. Par conséquent, un comité formé de représentants de Santé et Bien-être Canada, de Statistique Canada, de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada et de l'Association médicale canadienne a établi un formulaire de déclaration individuelle de cas pour recueillir l'ensemble de données de base.

Ce formulaire visait à recueillir des renseignements sur les éléments de données suivants :

- province de résidence
- état matrimonial
- âge/date de naissance
- accouchements antérieurs
- avortements antérieurs
- date de la dernière menstruation/période de gestation
- méthode d'avortement
- stérilisation
- complication
- durée de l'hospitalisation

L'adoption du formulaire par les provinces et les territoires s'est étendue sur une certaine période. Le Yukon et six provinces (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan et Alberta) ont commencé à l'utiliser en janvier 1972. En 1974, toutes les provinces et tous les territoires utilisaient le même formulaire de déclaration individuelle des cas. Les formulaires devaient encore être transmis mensuellement, dans les trois semaines après la fin du mois de référence. Certains hôpitaux transmettaient

leur déclaration directement à Statistique Canada, tandis que d'autres le faisaient par l'entremise des ministères provinciaux ou territoriaux de la Santé. Les formulaires contenant des données douteuses étaient retournés aux déclarants et les problèmes étaient résolus rapidement.

À partir de 1983, l'Île-du-Prince-Édouard n'a plus produit de déclaration pour l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.

Les publications annuelles fondées sur les données recueillies étaient produites dans les 12 à 16 mois après la fin de l'année de référence.

### **Cliniques**

À partir de 1978, le Québec a commencé à transmettre les nombres d'avortements pratiqués dans des cliniques exploitées par l'administration publique. Aucune donnée démographique ni médicale n'était déclarée pour ces cas.

### **D'août 1986 à 1987 : Répercussions des compressions budgétaires sur l'enquête**

À cause de la réduction des ressources à Statistique Canada, les provinces ont participé davantage à la collecte des données. Les données n'ont plus été transmises mensuellement, mais annuellement, et les rapports imprimés ont été remplacés rapidement par des rapports électroniques. Des problèmes d'actualité et de qualité des données ont commencé à se poser.

### **Hôpitaux**

À cause des compressions budgétaires, Statistique Canada a annulé le programme de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques en août 1986 et la collecte des données a cessé pendant les 15 mois qui ont suivi. Toutefois, en réponse aux pressions exercées par divers secteurs, le programme a été rétabli en novembre 1987, mais avec un budget nettement plus restreint.

La compression des ressources a eu un effet important sur la méthode et sur le format de la collecte des données. Les liens directs avec les hôpitaux ont été interrompus et les données fournies par les provinces ont été transmises annuellement plutôt que mensuellement. L'interruption du suivi mensuel direct auprès des répondants a causé des problèmes de plus en plus fréquents d'actualité et de qualité des données.

En 1986, toutes les provinces et tous les territoires déclarants transmettaient leurs données sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux sous forme lisible par machine plutôt que sur formulaire imprimé.

### **Cliniques**

Durant cette période, le Québec était la seule province qui déclarait les avortements pratiqués en clinique et il ne transmettait que des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge pour ces avortements.

### **De 1988 à 1994 : Naissance des cliniques et perte de données de base**

En janvier 1988, la Cour suprême du Canada a annulé la loi sur l'avortement de 1969. Le retrait de l'avortement du Code criminel a eu deux conséquences importantes pour l'Enquête sur les avortements thérapeutiques :

- après l'annulation de la loi de 1969 qui rendait obligatoire la collecte et la publication de statistiques sur l'avortement, le système de déclaration a commencé à s'effondrer;
- des cliniques privées ont commencé à voir le jour dans plusieurs provinces, puisqu'il n'existait plus aucune loi exigeant que les avortements soient pratiqués uniquement dans les hôpitaux. (Toutefois, au Québec, les cliniques exploitées par l'administration publique produisaient une déclaration aux fins de l'enquête depuis 1978.)

Certains hôpitaux et ministères répondants qui fournissaient des données pour l'enquête ont considéré qu'étant donné l'annulation de la loi sur l'avortement, ils n'étaient plus tenus de produire une déclaration pour l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. La loi contenait une disposition permettant aux ministères provinciaux de la Santé d'obtenir les données sur l'avortement auprès des hôpitaux. Au niveau fédéral, la participation aux enquêtes

réalisées par Statistique Canada (y compris l'Enquête sur les avortements thérapeutiques) est obligatoire sauf avis contraire, mais Statistique Canada a choisi de considérer l'Enquête sur les avortements thérapeutiques comme une enquête à participation « volontaire » et d'encourager les répondants à continuer de fournir les données pour des raisons de surveillance de la santé.

Par souci de continuité, le mot « thérapeutique » a été retenu dans le titre de l'enquête même si une justification médicale n'était plus nécessaire pour obtenir un avortement.

### **Hôpitaux**

En 1994, la Nouvelle-Écosse a commencé de soumettre les données sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux à l'Institut canadien d'information sur la santé par la voie de la Base de données sur les congés des patients (DAD) plutôt qu'au moyen du formulaire de déclaration individuelle de cas utilisé par les autres provinces. Cette situation a donné lieu à certaines incohérences de déclaration (par exemple, l'état matrimonial n'était pas déclaré dans la DAD; en outre, une concordance a dû être établie entre les codes d'intervention de la CIM-9-MC et les codes d'intervention utilisés dans l'enquête).

À partir de 1988, pendant de nombreuses années, le Québec a utilisé son propre formulaire de déclaration individuelle de cas afin de recueillir des renseignements supplémentaires sur la contraception, la fécondité et le bien-être familial. Certains hôpitaux utilisaient le nouveau formulaire, tandis que d'autres utilisaient l'ancien et d'autres refusaient de remplir quelque formulaire que ce soit. Par conséquent, la province fournissait les dénombrements (sans aucun détail) annuels de la Régie de l'assurance-maladie du Québec en même temps que les dénombrements des avortements pratiqués dans les cliniques québécoises. En 1999, on ne disposait d'aucun renseignement démographique ni médical pour 7 180 avortements, soit 41 % des avortements pratiqués dans les hôpitaux au Québec. Les nombres et des taux selon le groupe d'âge étaient estimés d'après les enregistrements détaillés.

En 1990, certains hôpitaux de la Colombie-Britannique ont cessé de fournir des rapports individuels de cas et ont transmis uniquement des dénombrements agrégés. À partir de 1992, le ministère de la Santé de la province n'a plus fourni que les dénombrements agrégés d'avortements pratiqués par les hôpitaux et par les cliniques, par tranche d'âge de cinq ans et par type d'intervention. Aucune information sur le lieu de résidence n'était fournie.

### **Cliniques**

À la fin de 1994, des cliniques d'avortement étaient exploitées dans toutes les provinces, sauf l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan. Aucune clinique n'existait non plus au Yukon ni dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les cliniques de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Colombie-Britannique transmettaient leurs données directement à Statistique Canada. Celles de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec les transmettaient par l'entremise de leur ministère de la Santé. Le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique fournissait des dénombrements agrégés d'avortements pratiqués par les cliniques qui étaient, en partie, des doubles des dénombrements transmis directement par ces dernières.

Le nombre total d'avortements pratiqués en clinique déclarés au programme de l'enquête est passé de 7 059 en 1989 à 41 919 en 2000.

En 1992 et en 1993, respectivement, l'Ontario et l'Alberta ont commencé à transmettre des déclarations individuelles de cas sur support électronique contenant des données démographiques et médicales pour les avortements pratiqués en clinique. En 1998, les avortements pratiqués dans les cliniques de l'Ontario et de l'Alberta représentaient 55 % de l'ensemble des avortements pratiqués en clinique.

Étant donné la création des cliniques d'avortement, la publication annuelle a commencé à fournir des données distinctes sur les avortements pratiqués par les hôpitaux et par les cliniques.

## De 1995 à aujourd'hui : Modification de la collecte des données

À partir de l'année de référence 1995, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a été chargé de la collecte des données sur l'avortement. Statistique Canada a continué d'être responsable de la diffusion des données de l'enquête au public.

À partir de 1999, plusieurs modifications des méthodes de collecte des données et du champ d'observation ont eu des répercussions sur l'enquête.

### Hôpitaux

À compter de 1999, la plupart des provinces et tous les territoires ont commencé à transmettre leurs données sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux par la voie de la Base de données sur les congés des patients (DAD). Comme il a été indiqué plus tôt, la Nouvelle-Écosse a commencé à utiliser la DAD à cette fin en 1994.

Le Nunavut a commencé à déclarer ses données à l'ICIS en 1999, année de sa création.

L'Alberta et le Manitoba utilisent leurs propres systèmes pour transmettre des données à l'ICIS. Depuis 2002, toutefois, l'Alberta transmet les données sur tout avortement pratiqué en milieu hospitalier par la voie de la DAD. Depuis avril 2004, le Manitoba se sert aussi de la DAD pour l'envoi de ses données à l'ICIS. Jusqu'à l'année 2004, la Colombie-Britannique transmettait des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge, l'établissement et le type d'intervention. En 2004, cette province a également commencé à transmettre ses données par la voie de la DAD. De 1999 jusqu'en 2003, le Québec transmettait tous les éléments de données pour 14 hôpitaux et des dénombrements agrégés selon l'établissement (et selon le groupe d'âge) pour les autres avortements pratiqués en milieu hospitalier. En 2004, toutes les données sur les avortements pratiqués par les hôpitaux et les cliniques du Québec ont été transmises par le ministère de la Santé sous forme de dénombrements agrégés. En 2003, les données sur les avortements en Ontario ont été tirées pour la première fois du Système national d'information sur les soins ambulatoires (SNISA).

En 2004, 53 % des avortements provoqués déclarés au Canada ont été pratiqués dans des hôpitaux.

À partir de l'année de référence 2001, l'information sur l'état matrimonial est réduite considérablement. Le programme de la Base de données sur les congés des patients, qui est la source principale de données sur les avortements en milieu hospitalier, a cessé de recueillir des données sur l'état matrimonial à compter de l'exercice 2001-2002. En outre, les enregistrements détaillés transmis par le Québec ne contiennent plus cette information. Qui plus est, en 2004, seuls les hôpitaux manitobains ont transmis des données sur l'état matrimonial pour la période de janvier à mars 2004. En avril 2004, toutes les données du Manitoba ont été téléchargées de la DAD, qui ne contient pas de renseignements sur l'état matrimonial.

### Cliniques

À partir de 1995, des enregistrements électroniques ont été créés pour les cas dénombrés d'avortement pratiqué en clinique. Avant cela, il fallait ajouter manuellement les nombres d'avortements pratiqués en clinique (sauf ceux de l'Alberta et de l'Ontario qui fournissaient des enregistrements électroniques détaillés) aux totaux extraits du fichier maître électronique.

Depuis 2000, des cliniques d'avortement sont exploitées dans huit des dix provinces, les deux exceptions étant l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan. Aucune clinique n'est exploitée au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Nunavut. En 2004, aucune clinique n'était ouverte en Nouvelle-Écosse.

Depuis 1999, l'Ontario ne produit que des dénombrements agrégés d'avortements pratiqués en clinique sur des résidentes de l'Ontario couvertes par une assurance. Aucune donnée n'est recueillie sur les résidentes de l'Ontario qui choisissent de ne pas présenter de demande de remboursement au Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (RAMO) ni sur les résidentes d'autres provinces ou pays qui se font avorter dans une clinique en Ontario. De même, les données transmises par le ministère de la Santé du Québec ne concernent que les résidentes de cette province.

En 2004, 47 % des avortements provoqués déclarés au Canada ont été pratiqués en clinique.

## Rapports provenant des États-Unis

Depuis 2004, l'ICIS ne reçoit plus de rapports sur les résidentes du Canada qui subissent un avortement aux États-Unis.

## Changement des classifications utilisées pour déclarer les avortements

À compter de 2001, sur une période de plusieurs années, de nouveaux systèmes de classification sont introduits dans les provinces pour la déclaration des diagnostics et des interventions. La nouvelle classification pour les diagnostics est la *Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, Dixième révision, Canada (CIM-10-CA)*, et la nouvelle classification pour les interventions est la *Classification canadienne des interventions en santé (CCI)*. Ces classifications, utilisées principalement en milieu hospitalier, améliorent la saisie des données sur les avortements. Il est maintenant possible de déterminer les avortements médicaux (par exemple, par administration d'antiacides et d'antimétabolites) lorsque ce type de détail est déclaré.

# Qualité des données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques

---

## Contexte

Au départ, l'Enquête sur les avortements thérapeutiques était conçue pour recenser tous les avortements provoqués légaux pratiqués au Canada (et dans la mesure du possible, les avortements pratiqués aux États-Unis sur des résidentes du Canada avant l'année civile 2004). Statistique Canada a été responsable de l'enquête jusqu'à l'année de référence 1994. À partir de l'année de référence 1995, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a été chargé de la collecte, de la compilation et du traitement des données. Statistique Canada continue de procéder à l'approbation du fichier annuel final et joue un rôle important dans la diffusion des données de l'enquête.

## Sources des données

Plusieurs sources et formats de données sont utilisés pour créer la base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. L'ICIS obtient les données auprès des ministères de la Santé provinciaux ou territoriaux ou des départements de la Santé des États américains, ou directement auprès des hôpitaux et des cliniques.

Selon la source, le format peut aussi varier d'une simple feuille de papier sur laquelle figurent des dénombrements agrégés à des enregistrements électroniques détaillés transmis par la voie de la Base de données sur les congés des patients (DAD).

Le rapprochement de diverses sources et formats de données peut influencer sur l'exactitude des ces dernières. Ainsi, 1) le risque de variation dans les définitions et les concepts, comme le calcul de la période de gestation, augmente en raison du manque de normalisation, 2) le risque d'erreurs de saisie des données augmente lors du traitement des rapports imprimés et 3) des détails sont perdus lors de l'établissement de la concordance entre les valeurs utilisées dans le système de collecte et celui utilisé pour l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Un système de surveillance permanente de haut niveau de la qualité des données est donc nécessaire.

À compter de l'année de référence 1999, la DAD a été utilisée comme source des données pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux pour les provinces qui transmettent leurs données à la DAD, ce qui a permis d'accroître la normalisation des données et d'assurer un contrôle de la qualité.

De Terre-Neuve-et-Labrador, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis sur formulaires imprimés par les cliniques.

L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas produit de déclaration aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques depuis 1983.

De la Nouvelle-Écosse, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Depuis 2004, plus aucune clinique d'avortement n'est ouverte en Nouvelle-Écosse.

Du Nouveau-Brunswick, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis sur formulaires imprimés par les cliniques.

Du Québec, des dénombrements agrégés d'avortements provoqués en milieu hospitalier et en clinique sont soumis électroniquement par le ministère de la Santé.

De l'Ontario, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis électroniquement par le ministère de la Santé.

Du Manitoba, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par le ministère de la Santé et par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. En 2004, l'information sur les avortements pratiqués dans les cliniques du Manitoba n'a pas été transmise au programme de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.

De la Saskatchewan, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données.

De l'Alberta, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont soumises électroniquement par le ministère de la Santé et contiennent tous les éléments de données.

De la Colombie-Britannique, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Des dénombrements agrégés d'avortements provoqués en clinique ont été soumis électroniquement sur formulaires imprimés par les cliniques.

Du Territoire du Yukon, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données.

Des Territoires du Nord-Ouest, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données.

Du Nunavut, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données.

## Couverture

L'ICIS estime que la base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques représente environ 90 % des avortements pratiqués au Canada sur des résidentes du Canada<sup>1</sup>. La couverture s'est améliorée encore davantage pour l'année de référence 2001, grâce à la transmission de dénombrements de cas par un établissement de la Colombie-Britannique qui ne participait pas à l'enquête auparavant. Bien que 90 % des avortements soient enregistrés dans la base de données, nombre de ceux-ci ne sont déclarés que sous forme de chiffres agrégés. Voir la section suivante sur la non-réponse totale et partielle.

Au niveau national, on ne connaît pas le pourcentage d'avortements pratiqués sur des non-résidentes du Canada qui sont inclus dans la base de données. On ignore aussi le pourcentage d'avortements pratiqués aux États-Unis sur des résidentes du Canada qui sont représentés dans la base de données de l'enquête.

---

1. Institut canadien d'information sur la santé. *Évaluation des incidences sur la vie privée de la Base de données sur les avortements thérapeutiques*. Juin 2003. Page 4.

## Limites de la couverture

1. Avortements médicaux (pharmaceutiques) : Étant donné l'introduction récente de l'avortement médical, il devient de plus en plus difficile d'assurer la collecte de données sur tous les avortements provoqués. Ainsi, on ne sait pas si des avortements médicaux sont pratiqués dans les cabinets des médecins, en plus des hôpitaux et des cliniques qui sont les lieux habituels. À l'heure actuelle, l'Enquête sur les avortements thérapeutiques recueille des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et dans les cliniques. En outre, il est impossible de dépister une patiente une fois qu'elle est sortie de l'hôpital ou de la clinique. Par conséquent, si une patiente reçoit son congé, mais doit subir plus tard une autre intervention à cause de complications, par exemple un avortement incomplet, il se peut qu'elle soit comptée deux fois dans la base de données. Ce problème est particulièrement pertinent compte tenu de la popularité croissante au Canada des avortements médicaux pour lesquels le taux d'avortement incomplet est plus élevé que pour les avortements chirurgicaux. Si une femme se fait traiter dans une clinique, puis doit subir une autre intervention ailleurs, ce cas sera compté deux fois dans la base de données.
2. Non-résidentes : Pour le Québec, avant 2004, on supposait que tous les dénombrements agrégés d'avortements communiqués par le ministère de la Santé du Québec avaient trait à des résidentes assurées de cette province. Des enregistrements détaillés étaient transmis pour certains avortements pratiqués dans les hôpitaux et le lieu de résidence était alors indiqué. Cependant, à partir de 2004, le ministère de la Santé du Québec n'a plus transmis que les dénombrements agrégés des avortements pratiqués dans les hôpitaux et dans les cliniques et l'on suppose que ces dénombrements concernent uniquement les résidentes assurées du Québec. Pour l'Ontario, à compter de l'année de référence 1999, les statistiques sur les avortements pratiqués en clinique n'incluent que les résidentes assurées de l'Ontario. De plus, il se pourrait que les nombres d'avortements couverts par les assurances soient plafonnés. [Voir la section suivante sur la non-réponse totale et partielle pour plus de précisions sur la situation courante en Ontario.] En 2001, les cliniques privées de la Colombie-Britannique ont cessé de déclarer le lieu de résidence des patientes, ce qui a éliminé l'information sur les non-résidentes obtenant un avortement en clinique dans cette province. En 2002 et 2003, toutefois, la Colombie-Britannique a également fourni de l'information générale sur le lieu de résidence, à savoir au Canada ou à l'étranger. Pour tous les cas dénombrés au Canada, on a attribué comme lieu de résidence la Colombie-Britannique; les cas dénombrés à l'étranger ont été attribués à la catégorie des non-résidentes du Canada. En 2004, les données des hôpitaux de la Colombie-Britannique ont été téléchargées par la voie de la DAD qui contient des renseignements sur le lieu de résidence. Les cliniques de la Colombie-Britannique ont indiqué si le lieu de résidence était au Canada ou à l'étranger, ou n'ont fourni aucun renseignement à cet égard. Tous les cas pour lesquels le lieu de résidence était le Canada ou pour lesquels aucun lieu de résidence n'était mentionné ont été imputés à la catégorie des résidentes de la Colombie-Britannique.
3. Base de sondage : La validation et la tenue à jour de la base de sondage de l'enquête est un processus complexe, à cause du grand nombre de sources de données. L'ICIS tient à jour et valide dans la mesure du possible les listes d'établissements que lui fournissent ses sources de données (par exemple, DAD, ministères de la Santé). Décerner les établissements non répondants continue de poser un défi, à cause des fluctuations du nombre d'établissements dues aux fusions et aux fermetures. Aucune base de sondage axée sur l'établissement n'existe pour les sources de données qui fournissent des dénombrements.
4. Déclarations des États américains : En moyenne, l'ICIS recevait des déclarations provenant de 14 États américains, principalement ceux situés le long de la frontière entre le Canada et les États-Unis. Par exemple, pour l'année de référence 2003, l'ICIS a reçu un rapport d'Hawaii, de l'Idaho, du Maine, du Michigan, du Minnesota, du Montana, du Nouveau-Mexique, de l'État de New York, du Dakota du Nord, du Dakota du Sud, de l'Oregon, du Vermont et de l'État de Washington. Les États tels que le Massachusetts, le Connecticut, l'Ohio, la Pennsylvanie, la Floride et la Californie ne transmettent aucun rapport. Depuis 2004, l'ICIS ne reçoit plus de rapports sur les résidentes du Canada qui obtiennent un avortement aux États-Unis.

5. L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas produit de déclaration pour l'Enquête sur les avortements thérapeutiques depuis 1983, principalement parce que les avortements non urgents ne sont pas permis dans cette province. Les cas occasionnels d'avortement d'urgence ne sont pas déclarés.
6. Enquête non traitée comme étant obligatoire : Avant 1988, on considérait que la couverture des avortements pratiqués au Canada était de 100 %. En janvier 1988, la Cour suprême du Canada a annulé la loi sur l'avortement de 1969 et certains hôpitaux et ministères provinciaux de la Santé répondants ont interprété cette mesure comme ne les obligeant plus à produire une déclaration aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. La loi contenait une disposition autorisant les ministères de la Santé provinciaux à obtenir les données sur les avortements auprès des hôpitaux. Par ailleurs, au niveau fédéral, les enquêtes réalisées par Statistique Canada (y compris l'Enquête sur les avortements thérapeutiques) sont obligatoires, sauf avis contraire, mais Statistique Canada a choisi de traiter l'Enquête sur les avortements thérapeutiques comme une enquête à participation « volontaire » et d'encourager les répondants à continuer de fournir les données pour des raisons de surveillance de la santé.
7. Nunavut a déclaré des données uniquement pour les trois premiers mois de l'année 2002 et les premiers neuf mois de 2003. Par conséquent, les statistiques pour ces années excluent Nunavut.
8. En 2004, l'information sur les avortements pratiqués dans les cliniques du Manitoba n'a pas été transmise au programme de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.

#### **Non-réponse totale ou partielle**

En plus de la non-réponse totale, il existe un autre type de non-réponse, à savoir la transmission de dénombrements agrégés des avortements au lieu d'enregistrements détaillés. L'obtention de dénombrements agrégés est la principale limite de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.

**Tableau explicatif 1**  
**Avortements provoqués, selon le type d'établissement**

Année de référence et type d'établissement	Nombre d'avortements	Pourcentage avec enregistrements détaillés
1998		
Hôpital	68 290	69
Clinique	42 230	48
<b>Total</b>	<b>110 520</b>	<b>61</b>
1999		
Hôpital	63 832	71
Clinique	42 030	11
<b>Total</b>	<b>105 862</b>	<b>47</b>
2000		
Hôpital	63 535	72
Clinique	42 134	11
<b>Total</b>	<b>105 669</b>	<b>48</b>
2001		
Hôpital	61 259	71
Clinique	45 239	12
<b>Total</b>	<b>106 498</b>	<b>46</b>
2002		
Hôpital	58 536	72
Clinique	46 999	16
<b>Total</b>	<b>105 535</b>	<b>47</b>
2003		
Hôpital	56 089	72
Clinique	47 530	13
<b>Total</b>	<b>103 619</b>	<b>45</b>
2004		
Hôpital	53 758	69
Clinique	47 005	13
<b>Total</b>	<b>100 763</b>	<b>43</b>

Le nombre de déclarations sous forme de dénombrements agrégés plutôt que sous forme d'enregistrements individuels augmente. Pour l'année de référence 1998, des enregistrements individuels n'ont été reçus que pour 61 % des avortements déclarés. En 1999, ce pourcentage a baissé pour s'établir à 47 %, en grande partie à cause de l'absence d'enregistrements détaillés pour les avortements pratiqués dans les cliniques en Ontario. En 2004, 43 % d'avortements ont été déclarés au moyen d'enregistrements détaillés.

L'Enquête sur les avortements thérapeutiques précise le type d'établissement dans lequel l'avortement a été pratiqué (c'est-à-dire hôpital ou clinique). Le tableau, ci-haut, indique que le nombre croissant de déclarations sous forme de dénombrements agrégés est un problème lié principalement aux avortements pratiqués dans les cliniques. Cette situation est définitivement préoccupante, puisque le rapport du nombre d'avortements pratiqués en clinique au nombre total d'avortements est en hausse. En 1996, les avortements pratiqués dans les cliniques représentaient 33 % de l'ensemble des avortements et en 2004, ils en représentaient 47 %.

À une exception près, tous les avortements pratiqués dans les hôpitaux sont déclarés sous forme d'enregistrements individuels. En 2004, aucun des avortements pratiqués dans les hôpitaux du Québec ont été déclarés sous forme d'enregistrements détaillés.

En ce qui concerne les cliniques, à compter de 1999, l'Alberta est devenue la seule province transmettant des enregistrements détaillés. Auparavant, l'Ontario avait été la seule autre province fournissant de tels enregistrements pour les avortements pratiqués dans les cliniques. À partir de 1999, l'Ontario n'a plus fourni que des dénombrements agrégés établis d'après les données de facturation provinciales. Avant 1999, la méthode de collecte de données de l'Ontario fournissait des renseignements démographiques et médicaux complets sur les femmes obtenant un avortement dans les cliniques de la province. Une comparaison des données provenant de l'ancienne et de la

nouvelle source pour les années de référence 1995 à 1998 a révélé un sous-dénombrement d'environ 5,5 % par année. Ce sous-dénombrement est attribué principalement aux services prodigués à des femmes non assurées, qui ne sont pas inclus dans les dénombrements. La nouvelle source de données est fondée sur les demandes de remboursement faites par les médecins et n'inclut donc pas les cas où la patiente a payé de sa propre poche pour les services. Elle n'inclut pas non plus les résidentes d'autres provinces qui obtiennent un avortement en Ontario.

### **Non-réponse partielle**

Les éléments de données analytiques figurant dans l'enregistrement détaillé sont les suivants :

- province de déclaration
- renseignements sur l'établissement (clinique ou hôpital)
- province de résidence
- âge en années d'âge
- premier jour de la dernière menstruation ou durée de la gestation en semaines
- date de l'avortement
- complications
- durée de l'hospitalisation
- nombre d'accouchements antérieurs
- nombre d'avortements spontanés
- nombre d'avortements provoqués
- intervention initiale
- intervention subséquente
- type de stérilisation

Comme l'indique le tableau présenté plus haut, des enregistrements détaillés n'ont été fournis que pour 43 % des avortements pratiqués en 2004. Pour ces enregistrements détaillés, le taux de réponse est virtuellement de 100 % au niveau des éléments de données.

Les provinces qui fournissent des dénombrements au lieu d'enregistrements détaillés produisent des chiffres agrégés selon le groupe d'âge et (ou) l'intervention chirurgicale. Par exemple, les dénombrements des avortements pratiqués dans les cliniques de l'Ontario sont agrégés selon le groupe d'âge, et ceux des avortements pratiqués dans les hôpitaux ainsi que les cliniques au Québec sont agrégés selon le groupe d'âge.

## Effet de la non-réponse partielle

### a) Lieu de résidence

Jusqu'en 2004, seuls des dénombrements agrégés étaient fournis pour les avortements pratiqués en Colombie-Britannique. Les deux sources des données transmises par cette province étaient le ministère de la Santé et les cliniques privées. Le ministère de la Santé fournissait des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge et l'intervention initiale. Les enregistrements étaient produits d'après ces dénombrements et la Colombie-Britannique était assignée comme lieu de résidence à tous les enregistrements. [En 2002 et 2003, toutefois, la Colombie-Britannique a également fourni de l'information générale sur le lieu de résidence, à savoir au Canada ou à l'étranger. Pour tous les cas dénombrés au Canada, on a attribué comme lieu de résidence la Colombie-Britannique; les cas dénombrés à l'étranger ont été attribués à la catégorie des non-résidents du Canada.] Avant l'année de référence 2001, les cliniques privées fournissaient des dénombrements d'avortements et indiquaient le nombre d'avortements pratiqués chez des femmes ne résidant pas en Colombie-Britannique. Cependant, en 2001, les cliniques de la Colombie-Britannique ont cessé de déclarer le lieu de résidence des patientes, de sorte que la Colombie-Britannique a été imputée comme lieu de résidence à tous les enregistrements. En 2002 et en 2003, toutefois, la Colombie-Britannique a également fourni des renseignements généraux sur le lieu de résidence, à savoir résidence au Canada ou à l'étranger. Pour tous les cas dénombrés dont le lieu de résidence était le Canada, on a attribué comme lieu de résidence la Colombie-Britannique; les cas pour lesquels la résidence était à l'étranger ont été attribués à la catégorie des non-résidentes du Canada. En 2004, les données des hôpitaux de la Colombie Britannique ont été téléchargées par la voie de la DAD qui contient des renseignements sur le lieu de résidence. Les cliniques de la Colombie Britannique ont indiqué si le lieu de résidence était au Canada ou à l'étranger, ou n'ont fourni aucun renseignement à cet égard. Tous les cas pour lesquels le lieu de résidence était le Canada ou pour lesquels aucun lieu de résidence n'était mentionné ont été imputés à la catégorie des résidentes de la Colombie Britannique.

### b) Imputation du groupe d'âge

Le groupe d'âge est le seul autre élément de données pour lequel une autre valeur que « situation inconnue » ou « non précisé » a été imputée. Cette information est nécessaire pour le calcul des statistiques sur la grossesse, particulièrement chez les adolescentes.

- Le ministère de la Santé du Québec fournit les dénombrements agrégés selon le groupe d'âge pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques. Depuis 1999, le ministère de la Santé de l'Ontario fournit des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge pour les avortements pratiqués en clinique. La Colombie-Britannique a transmis des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge pour 1999 à 2003. Pour les nombres d'avortements pratiqués en clinique pour lesquels aucune ventilation selon le groupe d'âge n'est fournie, un groupe d'âge est imputé en se fondant sur la répartition selon le groupe d'âge observée pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux. En 2004, le nombre d'avortements pratiqués dans les cliniques pour lesquels le groupe d'âge n'était pas précisé représentait environ 9 % de l'ensemble des avortements pratiqués au Canada.
- L'âge exprimé en années d'âge (qui ne figure que dans les enregistrements détaillés) est un élément de données important pour le calcul de la prévalence de la grossesse chez les adolescentes. Les répondants qui fournissent des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge ne le font que pour un seul groupe, à savoir les 15 à 19 ans. Cependant, les statistiques sur la grossesse chez les adolescentes sont présentées pour les sous-groupes des 15 à 17 ans et des 18 et 19 ans, parce qu'il est reconnu que les expériences vécues par les filles de 15 à 17 ans sont différentes de celles vécues par celles de 18 et 19 ans. Par conséquent, des estimations sont calculées pour subdiviser les chiffres déclarés ou imputés pour le groupe des 15 à 19 ans dans la base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Ces estimations sont calculées selon la même méthode que celle utilisée pour imputer les groupes d'âge dans la base de données; autrement dit, on applique la répartition selon l'âge (en années d'âge) connue pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux aux avortements qui ont été déclarés sous forme de dénombrements agrégés.

- Pour les résidentes de l'Île-du-Prince-Édouard qui obtiennent un avortement dans une autre province ou un autre territoire ne déclarant que des chiffres selon le lieu de résidence, on utilise la répartition nationale selon l'âge.
- Les nombres d'avortements pratiqués aux États-Unis sur des résidentes du Canada sont transmis selon le groupe d'âge. En 2003, 149 cas ont été déclarés par les États-Unis. Depuis 2004, l'ICIS ne reçoit plus de rapports sur les résidentes du Canada qui obtiennent un avortement aux États-Unis.

### c) Réduction de l'ensemble de données de base

Bien que la base de données de l'enquête contienne certains renseignements démographiques et médicaux, il est de plus en plus difficile de répondre aux demandes, puisqu'on ne possède des renseignements détaillés que pour 43 % des avortements seulement. Les demandes de renseignements sur, par exemple, le pourcentage de complications déclarées selon le groupe d'âge de la mère ou la durée de la gestation ne peuvent être remplies qu'en utilisant les enregistrements détaillés. Par conséquent, les clients sont systématiquement informés que ce genre de statistiques sont basées uniquement sur les enregistrements détaillés existants. Le problème est plus aigu si l'on s'intéresse spécifiquement aux avortements pratiqués dans les cliniques.

Le défi, à l'heure actuelle, consiste à offrir un ensemble minimal de données au niveau national. Au-delà de cet objectif, l'enquête ne permet pas de répondre aux demandes de nombreux clients. Par exemple, aucune donnée n'est recueillie sur le niveau de scolarité ou le niveau de revenu de la mère, la raison de l'avortement ou toute complication survenue après la sortie de l'hôpital.

### Détection et correction des erreurs

Les enregistrements détaillés transmis aux fins de l'enquête sont soumis à un processus de vérification destiné à confirmer la cohérence interne, la comptabilité et la complétude des éléments de données déclarés. Le système, qui compte 29 vérifications et 39 vérifications croisées, est révisé et mis à jour périodiquement. Pour l'année civile 2004, le nombre des erreurs décelées lors du processus de vérification initiale était de 1 830 (4,3 %) sur 42 968 enregistrements détaillés. Ces erreurs comprennent celles entraînant un « rejet », pour lesquelles les valeurs déclarées sont invalides et celles entraînant un « avertissement », pour lesquelles les valeurs déclarées doivent être confirmées.

Jusqu'à l'année civile 2004, des rapports d'erreurs étaient produits à l'intention des établissements qui fournissent des enregistrements détaillés. Ces rapports étaient envoyés aux ministères de la Santé pertinents. Si ceux-ci fournissent des corrections, les données étaient révisées en conséquence. Si aucun éclaircissement n'était obtenu, tout code invalide était remplacé par la valeur par défaut « Inconnu(e) ». Pour l'année civile 2003, 361 enregistrements (0,8 % de l'ensemble des enregistrements détaillés) contenaient des données valides fixées par défaut à « inconnue ».

En 2004, des rapports d'erreurs n'ont pas été transmis aux Ministères de la santé pertinents. Les codes invalides sont remplacés par la valeur par défaut déterminée d'avance.

Dès la réception du fichier épuré et de la documentation connexe produits par l'ICIS, Statistique Canada exécute une série de contrôles de qualité qui incluent 1) l'examen minutieux du cliché d'enregistrement et des rapports sur le traitement des données, 2) la production de totalisations élémentaires pour s'assurer que les résultats obtenus par SC et par l'ICIS concordent, 3) la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant les fréquences pour certains éléments de données et 4) la comparaison des données recueillies pour l'année de référence la plus récente à celles recueillies pour l'année de référence précédente afin de déceler toute variation inhabituelle ou inattendue. Après l'approbation du fichier final, Statistique Canada publie dans Le Quotidien un communiqué annonçant la diffusion des données.

### Autres problèmes d'exactitude

1. Des divergences internes dans les données provinciales ont été décelées dans les cas où il existe deux sources de données pour le même cas d'avortement. Avant l'année civile 2004, en Colombie-Britannique et au Québec, certains avortements pratiqués en clinique étaient déclarés à la fois par le ministère de la Santé pertinent et par la clinique qui a pratiqué l'avortement. L'ICIS rapprochait ces chiffres et, en cas de divergence, utilisait le nombre le plus élevé. À partir de 2004, le problème ne se pose plus : les renseignements sur les avortements pratiqués par les hôpitaux en Colombie-Britannique sont téléchargés à partir de la DAD et les cliniques transmettent directement leurs dénombrements à l'ICIS, tandis que pour le Québec, le ministère de la Santé est la seule source des dénombrements agrégés pour tous les avortements.
2. L'âge gestationnel calculé d'après la date de la dernière menstruation est supérieur d'environ une semaine à celui correspondant au nombre déclaré de semaines de gestation. Le problème est dû à la méthode d'arrondissement utilisée pour calculer le nombre arrondi de semaines d'après la date de la dernière menstruation. Ce problème est important, car la durée de la gestation semble diminuer progressivement à mesure qu'un plus grand nombre d'enregistrements (particulièrement ceux obtenus à partir des données téléchargées de la DAD) contiennent la déclaration de la durée clinique de la gestation plutôt que la date de la dernière menstruation.

## Notes explicatives pour les tableaux

---

### Tableau 1 Avortements provoqués, selon le lieu de déclaration et le genre d'établissement où a été pratiqué l'avortement

Sources : Statistique Canada, Base de données sur les avortements thérapeutiques; Institut canadien d'information sur la santé, Enquête sur les avortements thérapeutiques. Les utilisateurs des données ne devraient pas perdre de vue certaines limites de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Les questions de la couverture, de la transmission de plus en plus fréquente de chiffres agrégés au lieu d'enregistrements détaillés et la fréquence croissante de l'estimation de l'âge sont préoccupantes. D'autres renseignements sur les méthodes et sur la qualité des données sont fournis dans le module « Définitions, sources des données et méthodes » du site Internet de Statistique Canada, sous le numéro d'enquête 3209.

Le nombre d'avortements provoqués est fourni par la province ou le territoire où a eu lieu l'avortement. Le nombre inclut les avortements subis dans les hôpitaux et dans les cliniques du Canada par des résidentes et des non-résidentes du Canada. Lorsque précisé, les nombres incluent aussi les avortements subis aux États-Unis par des résidentes du Canada, pour les années de référence antérieures à 2004.

De 1971 à 2003, les ministères de la Santé de plusieurs États américains, particulièrement ceux qui longent la frontière entre le Canada et les États-Unis, fournissaient des renseignements sur les avortements obtenus dans leur État par des résidentes du Canada. Cependant, ces nombres devraient être considérés comme une estimation minimale, car les États américains ne présentaient pas tous un rapport, certaines cliniques privées ne font pas nécessairement de déclaration au ministère de la Santé de l'État ou le lieu de résidence de la patiente n'a pas été déclaré. Les rapports ne précisaient pas si l'avortement a eu lieu dans un hôpital ou dans une clinique. Depuis 2004, on ne recueille plus ces renseignements.

Le Québec a déclaré pour la première fois en 1978 les avortements pratiqués dans les cliniques. Dans d'autres provinces, de telles cliniques ont été ouvertes peu après janvier 1988, lorsque la Cour suprême du Canada a abrogé la loi modifiée sur l'avortement de 1969.

Il faut procéder avec prudence dans la comparaison des données de 1999 et des années subséquentes avec celles de 1998 et des années antérieures. Depuis 1999, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario n'a plus de système de collecte d'information détaillée sur les avortements pratiqués dans les cliniques de l'Ontario. L'Ontario utilise maintenant le système de facturation du Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (RAMO) pour déterminer le nombre d'avortements pratiqués en clinique dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, il n'y a plus de renseignements disponibles sur les avortements pratiqués en clinique sur les non-résidentes de l'Ontario et sur les résidentes qui n'ont pas soumis de réclamation au RAMO. Une comparaison des données provenant des deux sources pour les années 1995 à 1998 a démontré que la nouvelle source de données sous-estime d'environ 5,4 % (950 cas) par année le nombre d'avortements pratiqués en clinique sur des résidentes de l'Ontario, soit approximativement 1 % de tous les avortements pratiqués au Canada. La nouvelle source n'inclut pas non plus les cas de non-résidentes ayant obtenu un avortement en Ontario, soit environ 70 cas par année ou 0,4 % du total des avortements pratiqués en clinique en Ontario.

Pour l'année 2003, un établissement en Colombie-Britannique n'a pas participé à l'Enquête sur les avortements thérapeutiques, et le nombre d'avortements pratiqués à cet endroit a été estimé d'après les chiffres déclarés par cet établissement les années précédentes.

Le Nunavut est devenu officiellement un territoire du Canada le 1er avril 1999. Cependant, les rapports sur les avortements pratiqués en 1999 sont basés sur l'année civile complète (de janvier à décembre). Pour les années précédentes, les totaux pour les Territoires du Nord-Ouest comprennent les résidentes de ce qui est devenu le Nunavut.

## **Tableau 2 Avortements provoqués, selon le genre d'établissement et le lieu de résidence de la patiente**

Sources : Statistique Canada, Base de données sur les avortements thérapeutiques et Division de la démographie (estimations de la population); Institut canadien d'information sur la santé, Enquête sur les avortements thérapeutiques. Les utilisateurs des données ne devraient pas perdre de vue certaines limites de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Les questions de la couverture, de la transmission de plus en plus fréquente de chiffres agrégés au lieu d'enregistrements détaillés et la fréquence croissante de l'estimation de l'âge sont préoccupantes. D'autres renseignements sur les méthodes et sur la qualité des données sont fournis dans le module « Définitions, sources des données et méthodes » du site Internet de Statistique Canada, sous le numéro d'enquête 3209.

Avortements provoqués selon le lieu de résidence habituel de la personne. Les nombres incluent les avortements subis par des résidentes du Canada dans les hôpitaux et les cliniques du Canada. Lorsque précisé, les nombres incluent aussi les avortements subis au Canada par des non-résidentes du Canada et ceux subis aux États-Unis par des résidentes du Canada, pour les années antérieures à 2004. Les taux et les rapports excluent les non-résidentes du Canada.

De 1971 à 2003, les ministères de la Santé de plusieurs États américains, particulièrement ceux qui longent la frontière entre le Canada et les États-Unis, fournissaient des renseignements sur les avortements obtenus dans leur État par des résidentes du Canada. Cependant, ces nombres devraient être considérés comme une estimation minimale, car les États américains ne présentaient pas tous un rapport, certaines cliniques privées ne font pas nécessairement de déclaration au ministère de la Santé de l'État ou le lieu de résidence de la patiente n'a pas été déclaré. Les rapports ne précisaient pas si l'avortement a eu lieu dans un hôpital ou dans une clinique. Depuis 2004, on ne recueille plus ces renseignements.

Le Québec a déclaré pour la première fois en 1978 les avortements pratiqués dans les cliniques. Dans d'autres provinces, de telles cliniques ont été ouvertes peu après janvier 1988, lorsque la Cour suprême du Canada a abrogé la loi modifiée sur l'avortement de 1969.

Il faut procéder avec prudence dans la comparaison des données de 1999 et des années subséquentes avec celles de 1998 et des années antérieures. Depuis 1999, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario n'a plus de système de collecte d'information détaillée sur les avortements pratiqués dans les cliniques de l'Ontario. L'Ontario utilise maintenant le système de facturation du Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (RAMO) pour déterminer le nombre d'avortements pratiqués en clinique dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, il n'y a plus de renseignements disponibles sur les avortements pratiqués en clinique sur les non-résidentes de l'Ontario et sur les résidentes qui n'ont pas soumis de réclamation au RAMO. Une comparaison des données provenant des deux sources pour les années 1995 à 1998 a démontré que la nouvelle source de données sous-estime d'environ 5,4 % (950 cas) par année le nombre d'avortements pratiqués en clinique sur des résidentes de l'Ontario, soit approximativement 1 % de tous les avortements pratiqués au Canada. La nouvelle source n'inclut pas non plus les cas de non-résidentes ayant obtenu un avortement en Ontario, soit environ 70 cas par année ou 0,4 % du total des avortements pratiqués en clinique en Ontario.

Pour l'année 2003, un établissement en Colombie-Britannique n'a pas participé à l'Enquête sur les avortements thérapeutiques, et le nombre d'avortements pratiqués à cet endroit a été estimé d'après les chiffres déclarés par cet établissement les années précédentes.

Le Nunavut est devenu officiellement un territoire du Canada le 1er avril 1999. Cependant, les rapports sur les avortements pratiqués en 1999 sont basés sur l'année civile complète (de janvier à décembre). Pour les années précédentes, les totaux pour les Territoires du Nord-Ouest comprennent les résidentes de ce qui est devenu le Nunavut.

### **Tableau 3 Certaines statistiques sur les avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente**

Sources : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les avortements thérapeutiques. Les utilisateurs des données ne devraient pas perdre de vue certaines limites de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Les questions de la couverture, de la transmission de plus en plus fréquente de chiffres agrégés au lieu d'enregistrements détaillés et la fréquence croissante de l'estimation de l'âge sont préoccupantes. D'autres renseignements sur les méthodes et sur la qualité des données sont fournis dans le module « Définitions, sources des données et méthodes » du site Internet de Statistique Canada, sous le numéro d'enquête 3209.

Les nombres d'avortements provoqués sont tirés de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques, qui recueille des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur ceux obtenus par des résidentes du Canada dans certains États américains, pour les années antérieures à 2004. Les avortements pratiqués sur des non résidentes du Canada sont exclus.

Le nombre pour le groupe « Tous les âges » est le nombre total d'avortements provoqués chez les résidentes du Canada. Les taux pour le groupe « Tous les âges » sont calculés en prenant pour référence la population de femmes de 14 à 44 ans. Pour le nombre d'avortements pour 100 naissances vivantes chez les femmes du groupe « Tous les âges », le dénominateur est le nombre total de naissances déclarées pour tous les âges.

Les taux pour le groupe d'âge « Moins de 20 ans » sont calculés en prenant pour référence la population de femmes de 14 à 19 ans.

Les taux pour le groupe d'âge « Moins de 15 ans » sont calculés en prenant pour référence la population de femmes de 14 ans.

Les taux pour le groupe d'âge « 40 ans et plus » sont calculés en prenant pour référence la population de femmes de 40 à 44 ans.

Pour la catégorie « Tous les âges », la « Proportion d'avortements provoqués, ensemble des groupes d'âges » n'est pas calculée. Pour la catégorie « Âge inconnu », seulement le « Nombre d'avortements provoqués » a lieu de figurer.

Au moment de la première diffusion des données pour 1995, 1996 et 1997, on n'a calculé aucune estimation selon l'âge pour les avortements pratiqués dans les cliniques pour lesquels le lieu de résidence et l'âge de la femme étaient inconnus. Des estimations selon l'âge sont maintenant calculées pour ces avortements, en utilisant la distribution nationale selon l'âge connue pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux.

Les estimations de la population servant au calcul des taux pour les données de 1974 à présent proviennent du tableau CANSIM 051-0001 : Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, données annuelles.

Répartition en pourcentage des avortements provoqués selon le groupe d'âge, non compris les avortements pour lesquels l'âge n'a pas été déclaré.

Il faut procéder avec prudence dans la comparaison des données de 1999 et des années subséquentes avec celles de 1998 et des années antérieures. Depuis 1999, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario n'a plus de système de collecte d'information détaillée sur les avortements pratiqués dans les cliniques de l'Ontario. L'Ontario utilise maintenant le système de facturation du Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (RAMO) pour déterminer le nombre d'avortements pratiqués en clinique dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, il n'y a plus de renseignements disponibles sur les avortements pratiqués en clinique sur les non-résidentes de l'Ontario et sur les résidentes qui n'ont pas soumis de réclamation au RAMO. Une comparaison des données provenant des deux sources pour les années 1995 à 1998 a démontré que la nouvelle source de données sous-estime d'environ 5,4 % (950 cas) par année le nombre d'avortements pratiqués en clinique sur des résidentes de l'Ontario, soit approximativement 1 % de tous les avortements pratiqués au Canada. La nouvelle source n'inclut pas non plus les cas de non-résidentes ayant obtenu un avortement en Ontario, soit environ 70 cas par année ou 0,4 % du total des avortements pratiqués en clinique en Ontario.

Pour 1998, l'Ontario a déclaré 2 795 avortements pratiqués en clinique sans renseignement sur le groupe d'âge. On s'est servi de la proportion connue de résidentes de l'Ontario ayant obtenu un avortement à l'hôpital pour estimer le groupe d'âge pour ces avortements pratiqués en clinique. La Colombie-Britannique a aussi déclaré 725 avortements pratiqués en clinique sans renseignement sur le groupe d'âge. On s'est servi de la proportion connue de résidentes de la Colombie-Britannique ayant obtenu un avortement à l'hôpital pour estimer le groupe d'âge pour ces avortements pratiqués en clinique.

Pour l'année 2003, un établissement en Colombie-Britannique n'a pas participé à l'Enquête sur les avortements thérapeutiques, et le nombre d'avortements pratiqués à cet endroit a été estimé d'après les chiffres déclarés par cet établissement les années précédentes.